

Dossier de Déclaration d'Intérêt Général et d'Autorisation Environnementale Unique



Ruisseau de Gué aux Biches



Ruisseau des Noës

Dossier de déclaration d'intérêt général et d'autorisation environnementale unique

DOCUMENT C : FICHES ACTIONS AVANT-PROJET - CONTINUITE



Phase 1	Phase 2a	Phase 2b	Phase 2c	Phase 2d
Bilan et analyse des actions menées	Diagnostic partagé	Enjeux et Objectifs	Définition du programme d'actions	Dossiers réglementaires
provisoire	provisoire	provisoire	provisoire	provisoire
définitif	définitif	définitif	définitif	définitif
Date d'édition :	21/06/2019			

Table des matières

Présentation des fiches avant-projet	6
Remarques préalables	6
LE RUISSEAU DE PONTCHATEAU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE BRIVET (FRGR1156)	7
Aménagement d'un ouvrage de franchissement	8
TRAV00925	9
TRAV04032	10
Effacement total	13
TRAV01044	14
TRAV04072	15
TRAV00902	16
TRAV00904	17
TRAV00906	18
Suppression d'un étang sur cours	21
TRAV04034	22
TRAV04035	23
TRAV04014	24
TRAV08026	25
TRAV08212	26
LE BRIVET ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A DREFFEAC (FRGR1563)	27
Effacement total	28
TRAV00798	29
TRAV00814	30
TRAV00885	31
Recalage de busage	32
TRAV00450	33
TRAV00708	34
TRAV02467	35
Remplacement par une buse de type PEHD	36
TRAV00448	37
TRAV00455	38
TRAV00457	39
TRAV00459	40
TRAV00808	41
TRAV00809	42
Aménagement d'un ouvrage de franchissement	43
TRAV01673	44
TRAV01677	45

TRAVO2472	48
TRAVO2483	49
TRAVO2484	50
TRAVO2486	51
TRAVO2488	52
Suppression d'un étang sur cours	55
TRAVO1672	56
TRAVO6021	57
TRAVO8000	58
LE BRIVET DEPUIS DREFFEAC JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA LOIRE (FRGR0557)	59
Suppression d'un étang sur cours	61
TRAVO4022	62
LE MOULIN A FOULON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE BRIVET (FRGR1562)	63
Effacement total	64
TRAVO0441	65
TRAVO0525	66
TRAVO0608	67
TRAVO3135	68
TRAVO4073	69
TRAVO2447	70
TRAVO1156	71
Recalage de busage	73
TRAVO0597	74
TRAVO2444	75
TRAVO2450	76
TRAVO2512	77
Remplacement par une buse de type PEHD	78
TRAVO0446	79
TRAVO0481	80
TRAVO0489	81
TRAVO0511	82
TRAVO0580	83
Remplacement par un pont cadre	84
TRAVO0592	85
Aménagement d'un ouvrage de franchissement	86
TRAVO2448	87
TRAVO2456	88
TRAVO2477	90
TRAVO2497	93
TRAVO2514	94
TRAVO3096	95

TRAVO3097	96
TRAVO3098	97
TRAVO3104	98
TRAVO3105	99
TRAVO3108	100
TRAVO3132	101
TRAVO3133	102
TRAVO4008	103
TRAVO4010	104
TRAVO4041	105
TRAVO4043	106
TRAVO4044	107
Rampe en enrochement	108
TRAVO4083	109
Suppression d'un étang sur cours	110
TRAVO0192	111
TRAVO8009	112
TRAVO8010	113
Suppression d'un étang en dérivation	114
TRAVO0122	115
LA GRANDE DOUE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE BRIVET (FRGR1610)	116
Effacement total	117
TRAVO0183	118
TRAVO1184	119
TRAVO1185	120
Aménagement d'un ouvrage de franchissement	122
TRAVO0221	123
TRAVO1703	124
TRAVO1705	125
TRAVO1706	126
TRAVO3973	127
TRAVO3989	128
TRAVO3993	129
TRAVO4053	130
TRAVO8023	131
Remplacement par un pont cadre	132
TRAVO2500	133
Suppression d'un étang sur cours	134
TRAVO1718	135
TRAVO2458	136
TRAVO2459	137

TRAV8021	138
LA LOIRE (FRGT28).....	139
Suppression d'un étang sur cours	140
TRAVD1635	141
TRAVD1636	142

Présentation des fiches avant-projet

Remarques préalables

Codification des travaux

Chaque avant-projet de travaux a fait l'objet d'une codification permettant de le retrouver à l'échelle du bassin sur **sur le document 4 : programme d'actions ainsi que sur le poster de travaux** en s'aidant de la masse d'eau sur laquelle il se situe.

Contenu des fiches de travaux

Les projets de renaturation des cours d'eau ont été localisés et des techniques d'aménagements sont proposées pour chaque site sur lequel un dossier loi sur l'eau est nécessaire. Nous distinguons deux cas de figure :

- Les projets particuliers sur lesquels les aménagements sont décrits sous la forme d'AVP (avant-projet détaillé) à l'échelle de l'ouvrage ou du projet
 - o Les plans d'AVP seront présentés à la suite de la description de chaque projet
- Les projets types sur lesquels les aménagements sont décrits d'une façon plus générale au moyen de profils types
 - o Les profils types sont présentés ci-après

Des levés topographiques ont été réalisés sur plusieurs sites, afin de présenter les techniques employées :

- TRAV00906 (Affluent du Cuhin)
- TRAV04032 (Ruisseau du Cuhin)

Cas des projets types :

Ces projets sont déclinés sous la forme de « profils types » qui devront être adaptés sur le terrain en fonction :

- Des difficultés techniques de réalisation,
- De l'acceptabilité par les propriétaires riverains ou les exploitants
- Des accès
- De l'état du milieu avant travaux : plusieurs années auront pu s'écouler entre le diagnostic et la mise en œuvre du projet de restauration, et la morphologie du cours d'eau peut évoluer à la suite d'une crue, de la repousse de la végétation riveraine, etc...
- Des moyens mis en œuvre par les entreprises qui interviendront sur site (type d'engins, moyens matériels, etc...)
- Des sources d'approvisionnement possible en matériaux : présence de jeunes planst in situ, proximité des carrières, capacité des carrières à fournir des granulats conformes aux tailles proposées, etc...
- Des usages en bordure du cours d'eau qui peuvent évoluer dans le temps : zones d'abreuvements, occupation des sols des parcelles riveraines, drainage, etc...

LE RUISSEAU DE PONTCHATEAU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE BRIVET (FRGR1156)

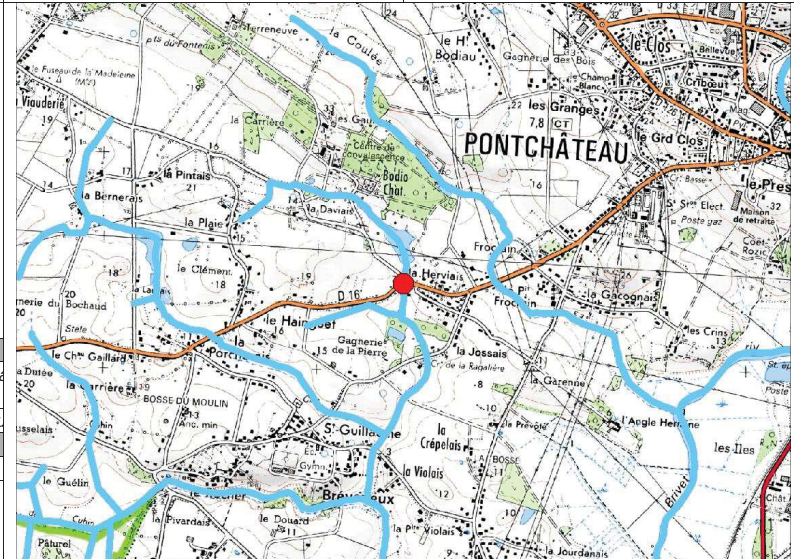
Aménagement d'un ouvrage de franchissement

Type de travaux Aménagement d'un ouvrage de franchissement

Masse d'eau Cours d'eau **Commune** **Nom de l'ouvrage** **Identifiant travaux**

Le Ruisseau de Pontchateau Plaie (ruisseau de la) 44129 - PONTCHATEAU Nom de l'ouvrage TRAV00925

Code ouvrage : PLAIPT0009
 Type d'ouvrage : Buse simple
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé : 0,6
 Coût prévisionnel (€ HT) : 8000



Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière franchissable à impact limité
Holobiotique	Barrière à impact majeur
Impact sur le transit sédimentaire	
Moyen	

Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

Bon état général mais mal calée.

Justification

L'objectif est d'aménager la sortie de buse par la pose de recharge en granulats et rehausser le fond du lit.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux

Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval).
 Déplacement de la faune et de la flore.
 Traversée de parcelles privées par les engins.
 Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.

Incidences en fonctionnement

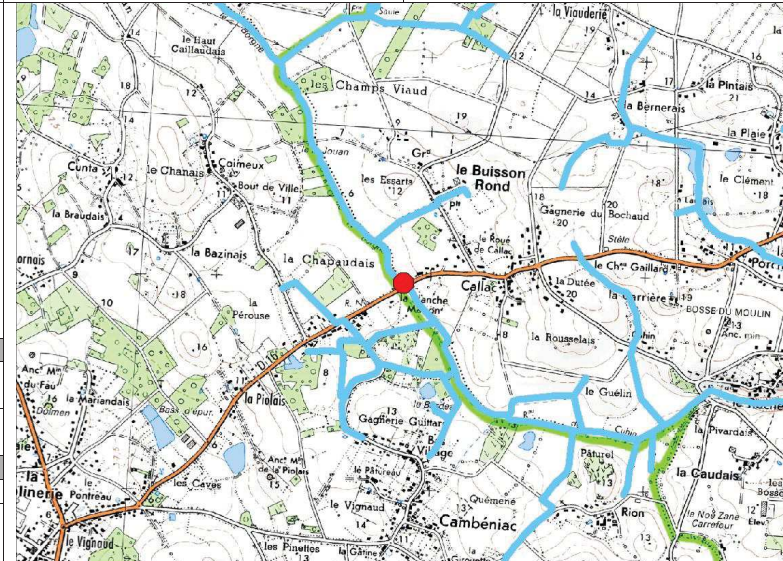
Amélioration du franchissement piscicole en toute saison.
 Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques.
 Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau.
 Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).

Prescriptions et mesures d'accompagnement

Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10).
 Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges.
 Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages.
 Période des travaux : De juillet à octobre (étaie).
 Nécessité de prévenir les riverains concernés.
 Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Type de travaux	Aménagement d'un ouvrage de franchissement			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Ruisseau de Pontchateau	Ruisseau de la Borgne	44129 - PONTCHATEAU	Pont de la Planche Marion	TRAVO4032

Code ouvrage : BORGSHY005
 Type d'ouvrage : radier de pont
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé (m) : 0,20
 Coût prévisionnel (€ HT) : 15000
 Lieu-dit : La Planche Marion



Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière à impact significatif
Holobiotique	Barrière à impact significatif
Impact sur le transit sédimentaire	
	Limité

Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

Bon. Une faible lame d'eau est visualisée sur le radier de pont.

Justification

L'objectif est la dépose de granulats en aval du radier afin de rehausser la lame d'eau sur celui-ci.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage

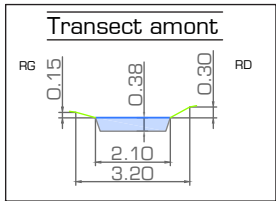


Procédure (L.214-1 du CE) :

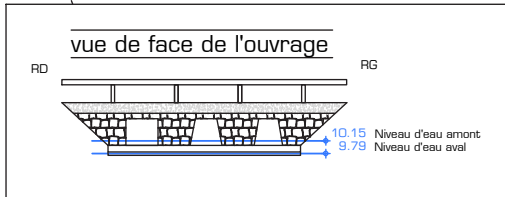
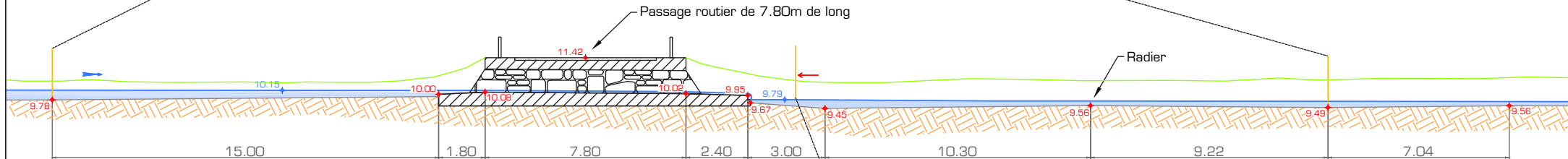
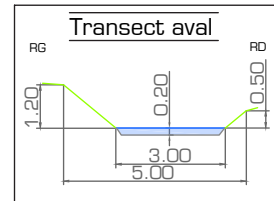
Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

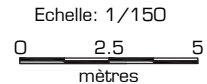
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



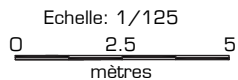
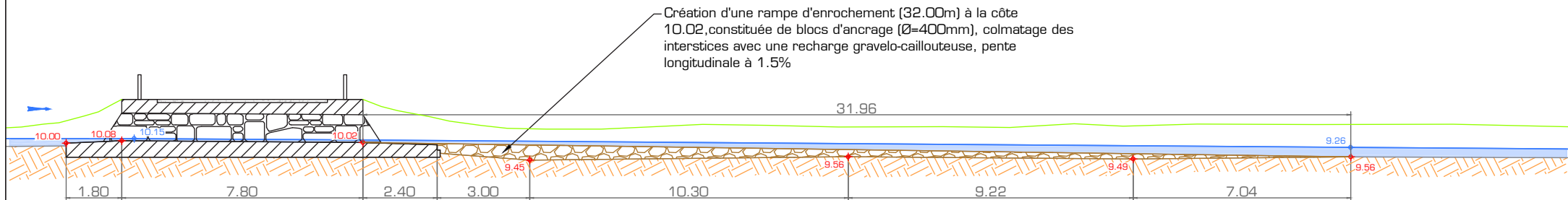
Vue longitudinale du passage routier
de la route de Pontchâteau
Situation initiale



Les altitudes sont exprimées en niveau relatif



Vue longitudinale du passage routier
de la route de Pontchâteau
Situation aménagée



Les altitudes sont exprimées en niveau relatif

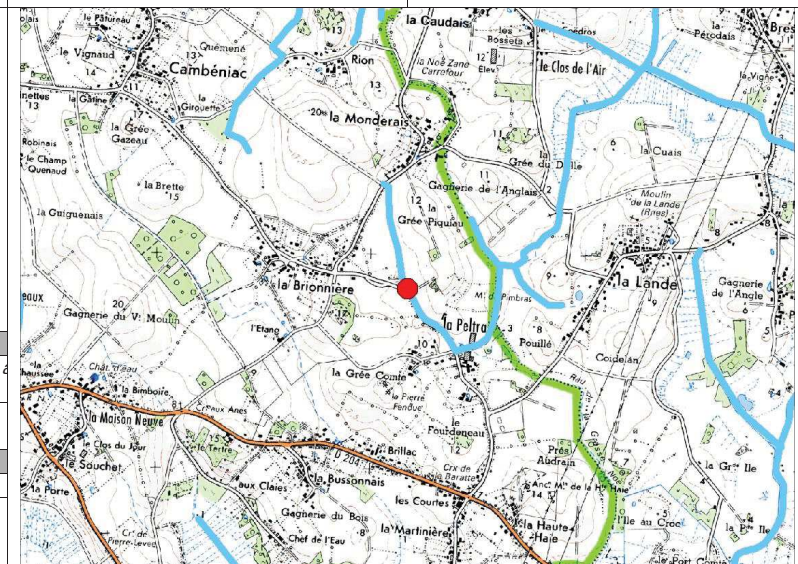
Effacement total

Type de travaux **Effacement Total**

Masse d'eau **Cours d'eau** **Commune** **Nom de l'ouvrage** **Identifiant travaux**

Le Ruisseau de Pontchateau Peltrais (ruisseau de la) 44050 - CROSSAC la Peltrie TRAV01044

Code ouvrage : PELTPT0007
 Type d'ouvrage : Buse simple
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé : NR
 Coût prévisionnel (€ HT) : 1000



Franchissement piscicole

Anguille	Barrière franchissable à impact limité
Holobiotique	Barrière à impact significatif
Impact sur le transit sédimentaire	
	Moyen

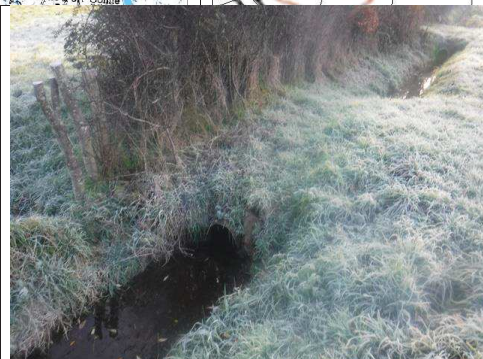
Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

Bon état général mais sans aucune utilité a priori.

Justification

Effacement du busage.
 Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

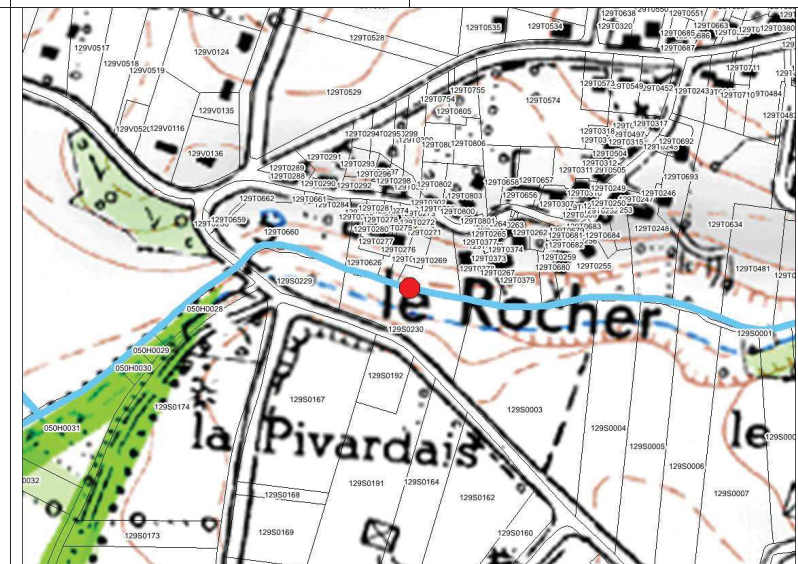
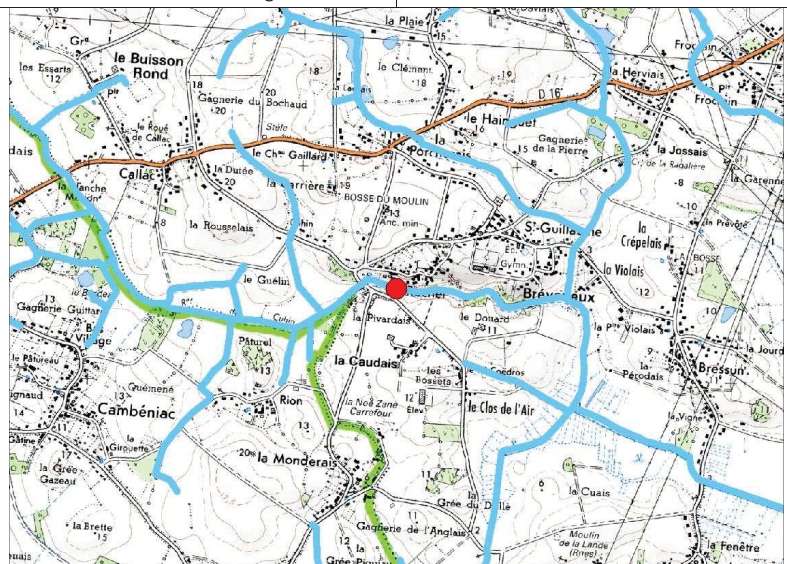
Incidences en phase travaux **Incidences en fonctionnement** **Prescriptions et mesures d'accompagnement**

Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Déangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.
---	---	--

Type de travaux	Effacement Total			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Ruisseau de Pontchateau	Ruisseau de la Borgne	44129 - PONTCHATEAU	Seuil du	TRAVO4072

Code ouvrage : BORGSHY100
 Type d'ouvrage : seuil artificiel
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé (m) : 0,20
 Coût prévisionnel (€ HT) : 500
 Lieu-dit : N.R.

Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière franchissable à impact limité
Holobiotique	Barrière à impact significatif
Impact sur le transit sédimentaire	
	Limité



Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

Moyen. Il s'agit d'un seuil en pierres en travers, sans usages apparents.

Justification

Il s'agit d'effacer le seuil en pierres en travers du cours d'eau.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

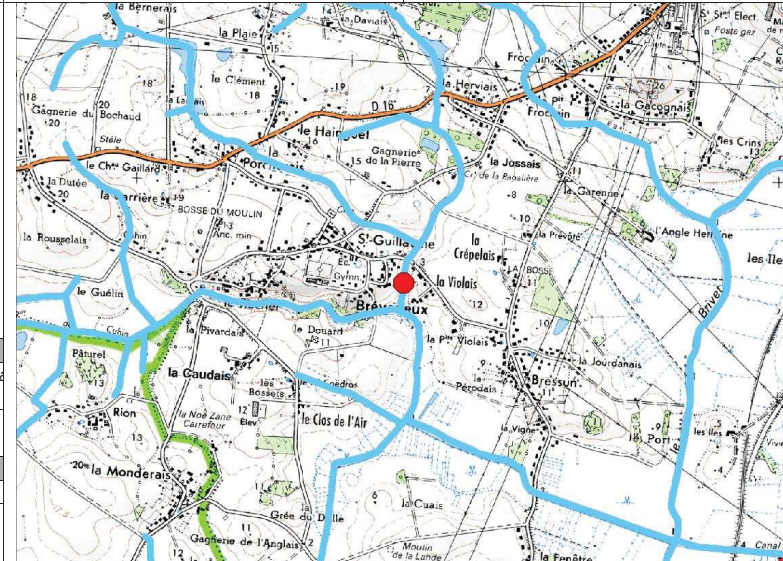
Type de travaux	Effacement Total			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Ruisseau de Pontchateau	Ruisseau de la Plaie	44129 - PONTCHATEAU	Seuil sans usage	TRAV00902

Code ouvrage : PLAIP0001
 Type d'ouvrage : seuil en pierres
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé (m) : 0,20

Coût prévisionnel (€ HT) : 1000

Lieu-dit : Bréveneux

Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière franchissable à impact limité
Holobiotique	Barrière à impact significatif
Impact sur le transit sédimentaire	
	Limité



Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

Moyen. Il s'agit d'un seuil en pierres en travers, sans usages apparents.

Justification

Il s'agit d'effacer le seuil en pierres en travers du cours d'eau.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

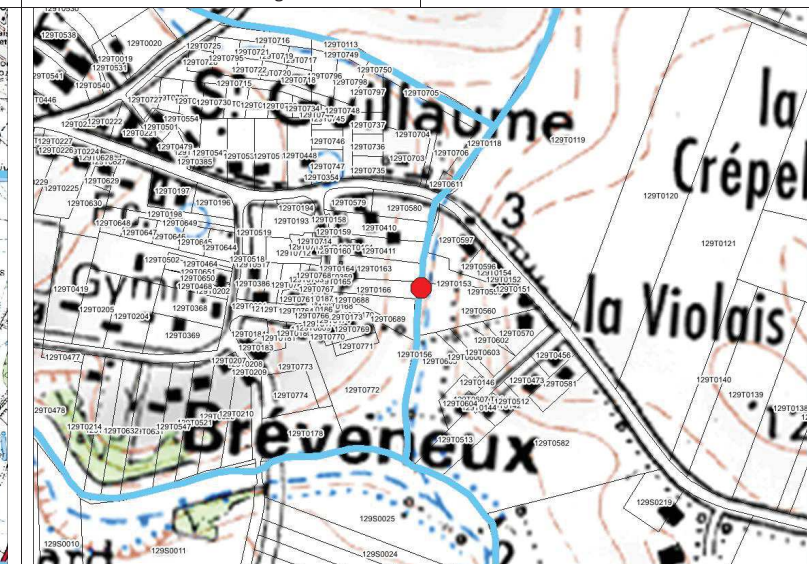
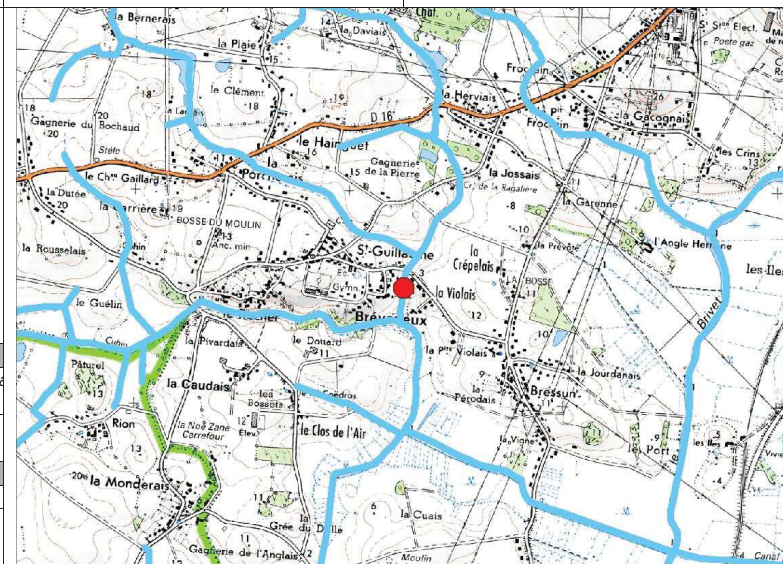
Type de travaux	Effacement Total			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Ruisseau de Pontchateau	Ruisseau de la Plaie	44129 - PONTCHATEAU	Seuil sans usage	TRAV00904

Code ouvrage : PLAIP0002
 Type d'ouvrage : seuil en pierres
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé (m) : 0,20

Coût prévisionnel (€ HT) : 800

Lieu-dit : Bréveneux

Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière franchissable à impact limité
Holobiotique	Barrière à impact significatif
Impact sur le transit sédimentaire	
	Limité



Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

Moyen. Il s'agit d'un seuil maçonné en travers, sans usages apparents.

Justification

Il s'agit d'effacer le seuil en pierres en travers du cours d'eau.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
------------------------------------	-------------------------------------	--

Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.
--	---	--

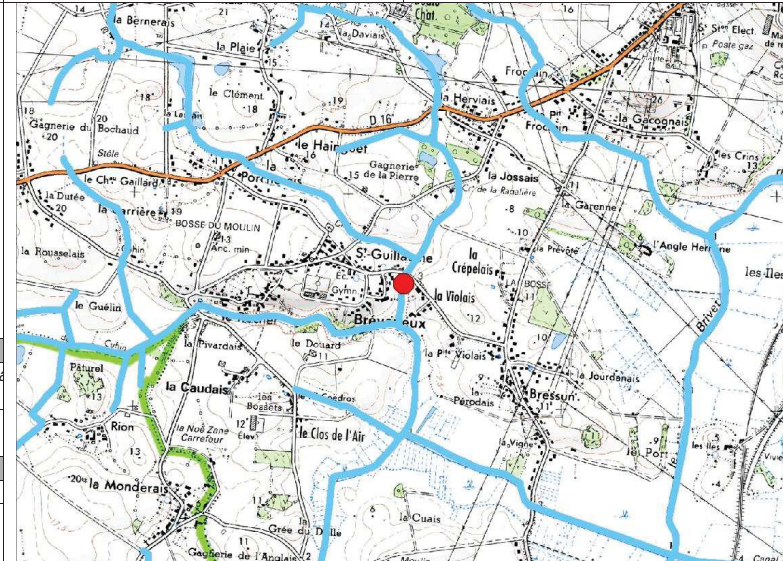
Type de travaux	Effacement Total			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Ruisseau de Pontchateau	Ruisseau de la Plaie	44129 - PONTCHATEAU	Seuil sans usage	TRAV00906

Code ouvrage : PLAIP0003
 Type d'ouvrage : seuil en pierres
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé (m) : 0,20

Coût prévisionnel (€ HT) : 800

Lieu-dit : Bréveneux

Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière franchissable à impact limité
Holobiotique	Barrière à impact significatif
Impact sur le transit sédimentaire	
	Limité



Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

Moyen. Il s'agit d'un seuil en pierres en travers, sans usages apparents.

Justification

Il s'agit d'effacer le seuil en pierres en travers du cours d'eau.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux

Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval).
 Déplacement de la faune et de la flore.
 Traversée de parcelles privées par les engins.
 Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.

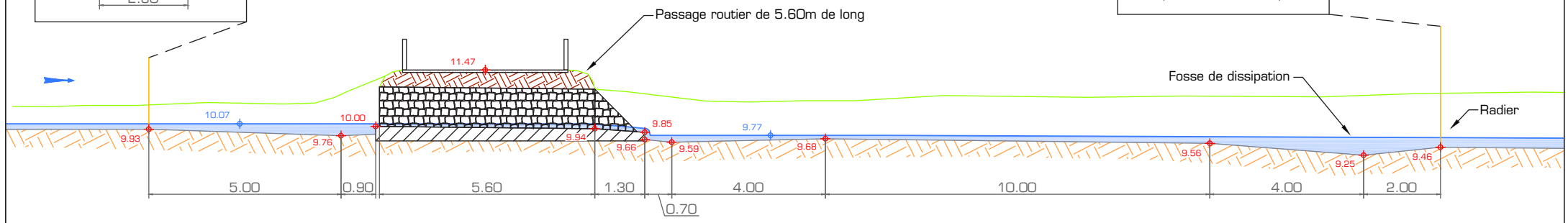
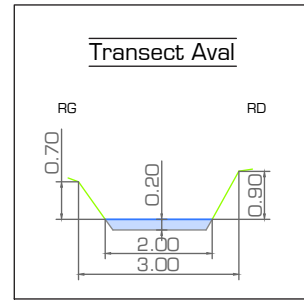
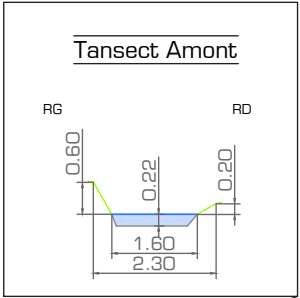
Incidences en fonctionnement

Amélioration du franchissement piscicole en toute saison.
 Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques.
 Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau.
 Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).

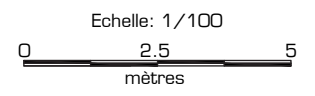
Prescriptions et mesures d'accompagnement

Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10).
 Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges.
 Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages.
 Période des travaux : De juillet à octobre (étiage).
 Nécessité de prévenir les riverains concernés.
 Stockage des matériaux et engins sur la berge.

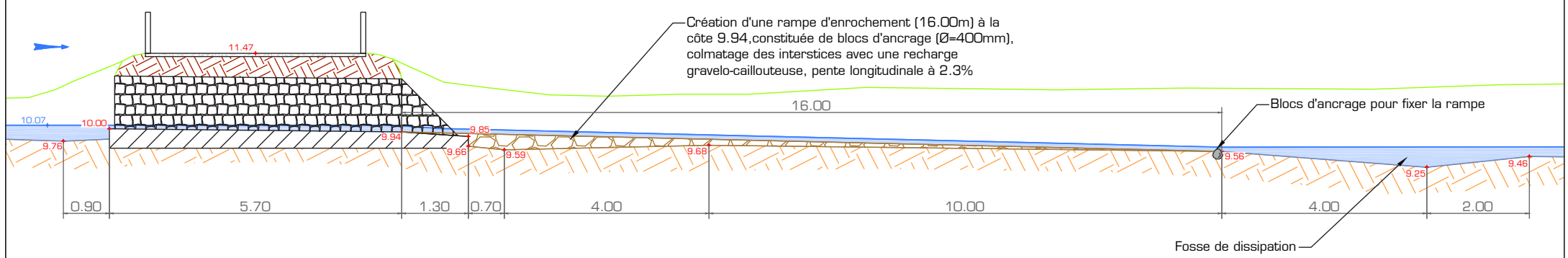
Vue longitudinale du pont
route communale de Saint guillaume
Situation initiale



Les altitudes sont exprimées en niveau relatif



Vue longitudinale de l'aménagement du pont
route communale de Saint-Guillaume
Situation projetée

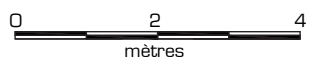


Création d'une rampe d'enrochement (16.00m) à la côte 9.94, constituée de blocs d'ancrage (Ø=400mm), colmatage des interstices avec une recharge gravelo-caillouteuse, pente longitudinale à 2.3%

Blocs d'ancrage pour fixer la rampe

Fosse de dissipation

Echelle: 1/75

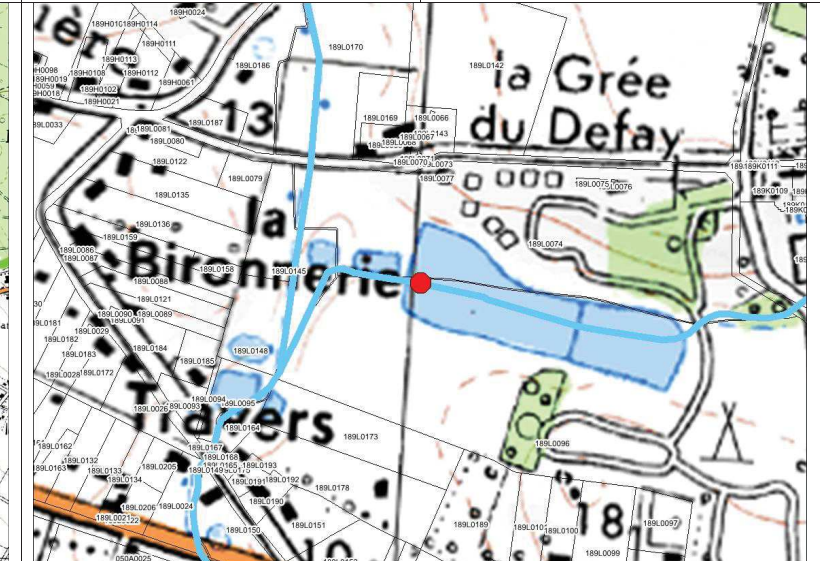
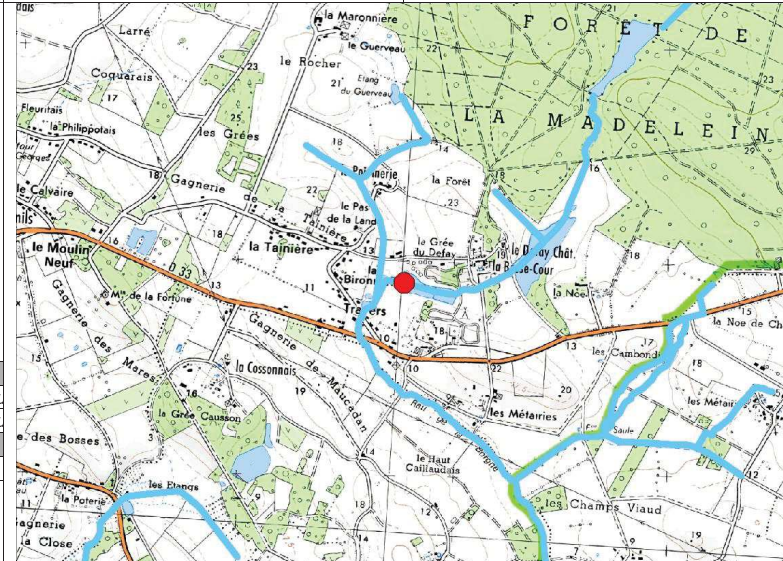


Les altitudes sont exprimées en niveau relatif

Suppression d'un étang sur cours

Type de travaux	Suppression d'un étang sur cours			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Ruisseau de Pontchateau	Ruisseau de la Borgne	44189 - SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE	Déversoir de l'étang de la Basse Cour	TRAVO4034

Code ouvrage : BORGSHY014
 Type d'ouvrage : déversoir
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé (m) : 1,7
 Coût prévisionnel (€ HT) : 20000
 Lieu-dit : La Basse Cour



Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière à impact majeur
Holobiotique	Barrière à impact majeur
Impact sur le transit sédimentaire	
Significatif	

Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

Bon. Il s'agit d'un plan d'eau qui est lié au camping municipal. Le projet doit intégrer une valorisation du site.

Justification

Suppression du plan d'eau et aide à la renaturation du cours d'eau sur l'emprise du plan d'eau.
 Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

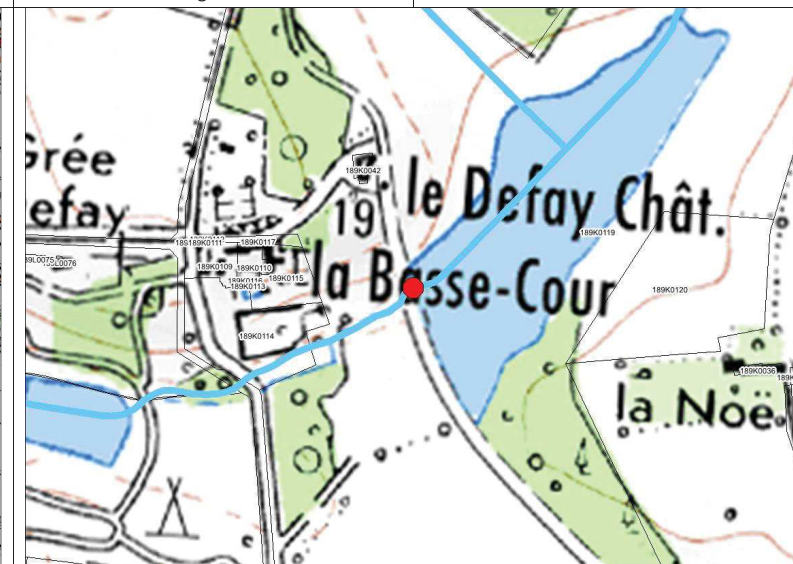
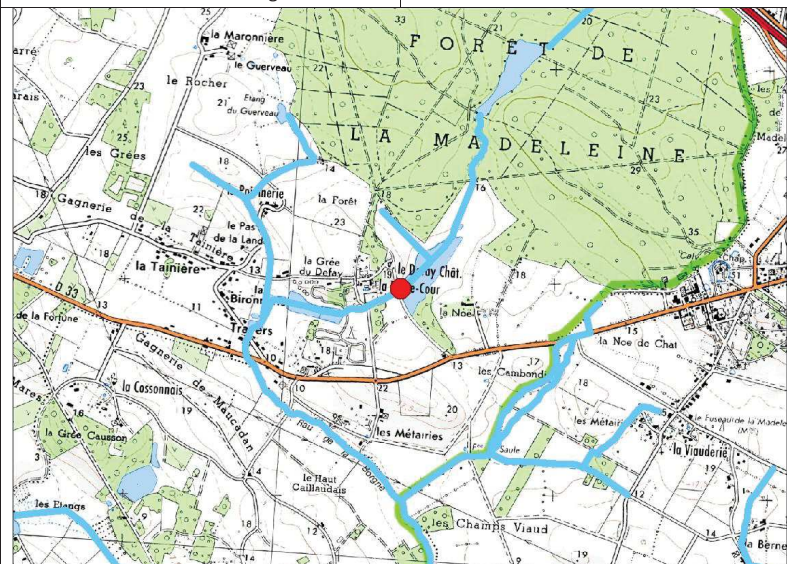
Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Type de travaux	Suppression d'un étang sur cours			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Ruisseau de Pontchateau	Ruisseau de la Borgne	44189 - SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE	Bonde de l'étang de la Basse Cour	TRAV04035

Code ouvrage : BORGSHY017
 Type d'ouvrage : bonde d'étang
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé (m) : 1,5
 Coût prévisionnel (€ HT) : 20000
 Lieu-dit : la Basse Cour

Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière totale
Holobiotique	Barrière totale
Impact sur le transit sédimentaire	
	Significatif



Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

Bon. Le plan d'eau est lié au château Defay du lieu-dit la Basse-cour. L'aménagement doit intégrer une valorisation du site.

Justification

Suppression du plan d'eau et aide à la renaturation du cours d'eau sur l'emprise du plan d'eau.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

<i>Incidences en phase travaux</i>	<i>Incidences en fonctionnement</i>	<i>Prescriptions et mesures d'accompagnement</i>
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

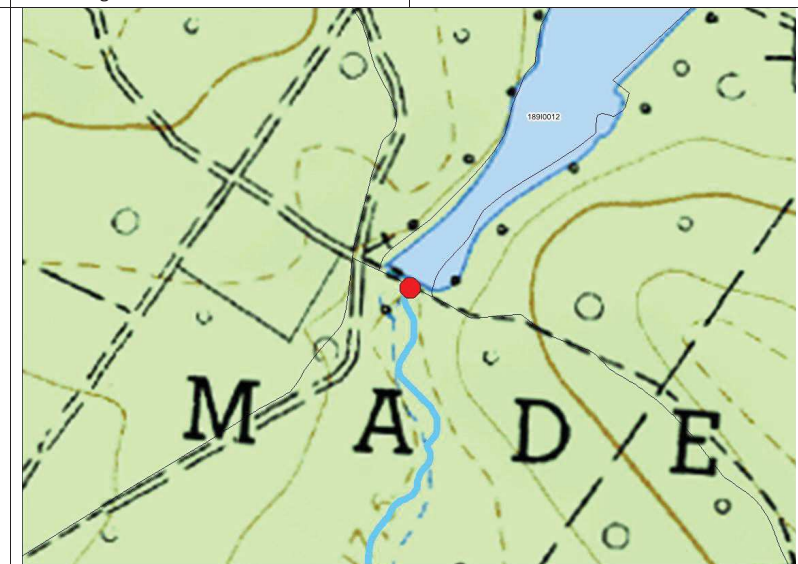
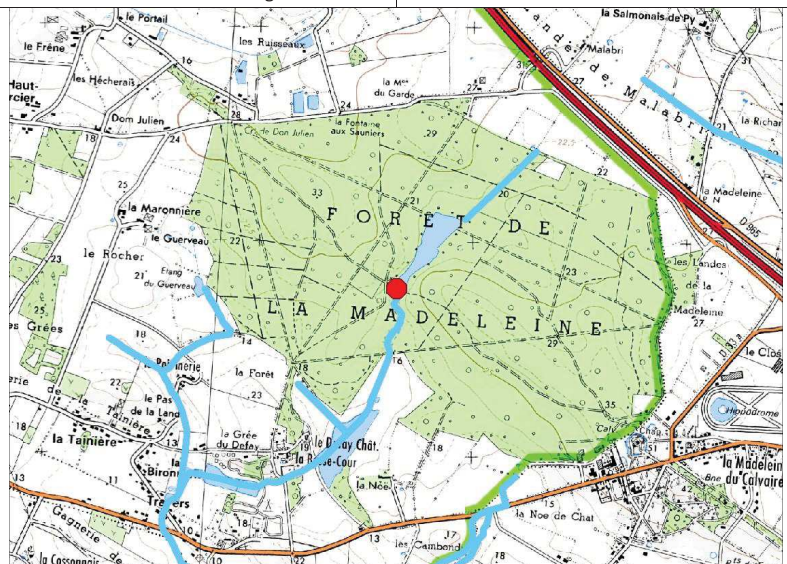
Type de travaux	Suppression d'un étang sur cours			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Ruisseau de Pontchateau	Ruisseau de la Borgne	44189 - SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE	Etang de la Forêt de la Madeleine	TRAVO4014

Code ouvrage :
 Type d'ouvrage : digue
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé (m) : NR

Coût prévisionnel (€ HT) : 25000

Lieu-dit : Forêt de la Madeleine

Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière à impact majeur
Holobiotique	Barrière à impact majeur
Impact sur le transit sédimentaire	
	Significatif



Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

Bon. Une étude complémentaire est également prévu sur ce plan d'eau. Il s'agit là de l'action qui résulterait des conclusions de l'étude.

Justification

Suppression du plan d'eau et aide à la renaturation du cours d'eau sur l'emprise du plan d'eau.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux

Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval).
 Dérangements de la faune et de la flore.
 Traversée de parcelles privées par les engins.
 Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.

Incidences en fonctionnement

Amélioration du franchissement piscicole en toute saison.
 Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques.
 Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau.
 Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).

Prescriptions et mesures d'accompagnement

Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10).
 Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges.
 Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages.
 Période des travaux : De juillet à octobre (étiage).
 Nécessité de prévenir les riverains concernés.
 Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Type de travaux		Suppression d'un étang sur cours																
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux														
Le Ruisseau de Pontchateau	Ruisseau de la Plaie	44129 - PONTCHATEAU	Etang de la Herviais	TRAV08026														
<p>Code ouvrage :</p> <p>Type d'ouvrage : digue</p> <p>Code ROE :</p> <p>Classement liste 1 :</p> <p>Classement liste 2 :</p> <p>Dénivelé (m) : NR</p> <p>Coût prévisionnel (€ HT) : 13000</p> <p>Lieu-dit : La Herviais</p>																		
<p>Franchissement piscicole</p> <table border="1"> <tr> <td>Anguille</td> <td>Barrière à impact majeur</td> </tr> <tr> <td>Holobiotique</td> <td>Barrière à impact majeur</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Impact sur le transit sédimentaire</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Significatif</td> </tr> </table>		Anguille	Barrière à impact majeur	Holobiotique	Barrière à impact majeur	Impact sur le transit sédimentaire		Significatif		<p>Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention</p> <p><i>Etat de l'ouvrage</i></p> <p>Bon. Une étude complémentaire est également prévu sur ce plan d'eau. Il s'agit là de l'action qui résulterait des conclusions de l'étude.</p> <p><i>Justification</i></p> <p>Suppression du plan d'eau et aide à la renaturation du cours d'eau sur l'emprise du plan d'eau.</p> <p>Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage</p>								
Anguille	Barrière à impact majeur																	
Holobiotique	Barrière à impact majeur																	
Impact sur le transit sédimentaire																		
Significatif																		
<p>Incidences et mesures d'accompagnement</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Incidences en phase travaux</th> <th>Incidences en fonctionnement</th> <th>Prescriptions et mesures d'accompagnement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.</td> <td>Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).</td> <td>Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.</td> </tr> </tbody> </table>					Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement	Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.								
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement																
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.																
		<p><i>Procédure (L.214-1 du CE) :</i></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>D</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td>D</td> </tr> </tbody> </table>			Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	D	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0	D
Rubrique	Seuil	Bilan																
3.1.1.0		Déclaration																
3.1.2.0	D																	
3.1.3.0																		
3.1.4.0																		
3.1.5.0	D																	

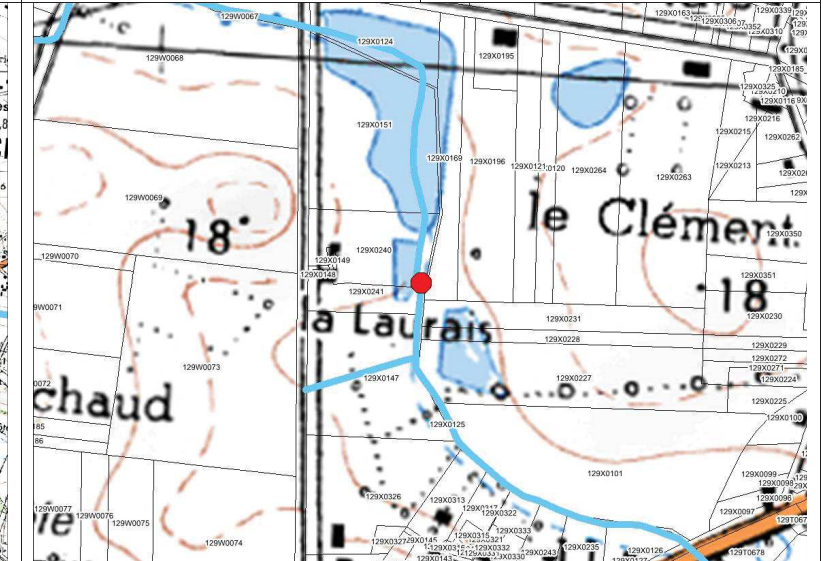
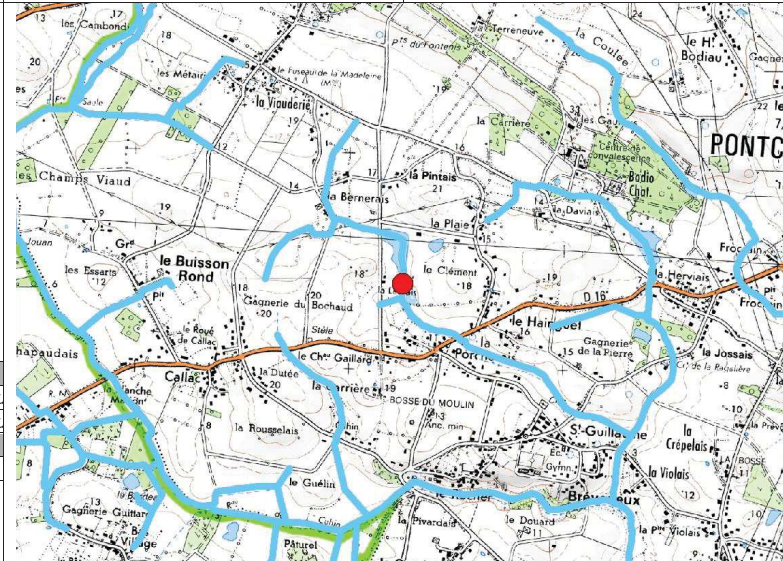
Type de travaux	Suppression d'un étang sur cours			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Ruisseau de Pontchateau	Gagnerie du Bochaud	44129 - PONTCHATEAU	Etang du Laurais	TRAVO8212

Code ouvrage :
 Type d'ouvrage : digue
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé (m) : 1.5

Coût prévisionnel (€ HT) : 15000

Lieu-dit : La Laurais

Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière à impact majeur
Holobiotique	Barrière à impact majeur
Impact sur le transit sédimentaire	
	Significatif



Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

Bon. Une étude complémentaire est également prévu sur ce plan d'eau. Il s'agit là de l'action qui résulterait des conclusions de l'étude.

Justification

Suppression du plan d'eau et aide à la renaturation du cours d'eau sur l'emprise du plan d'eau.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Déangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

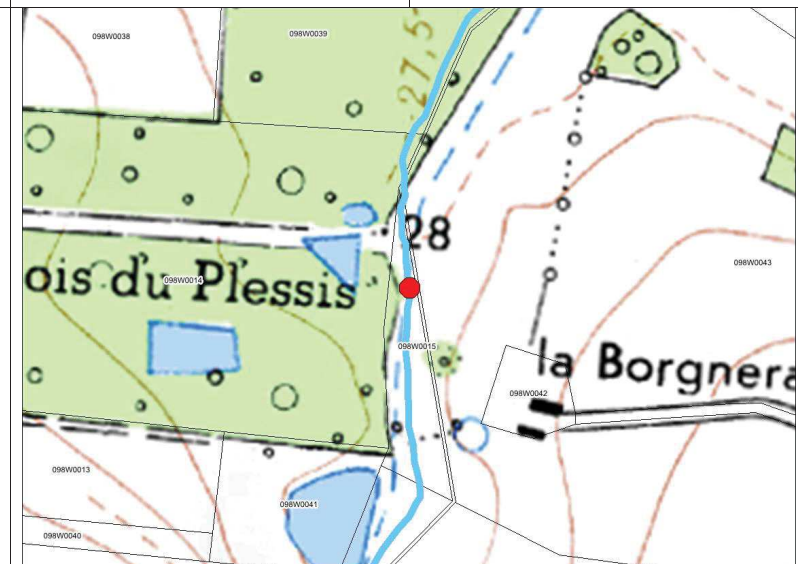
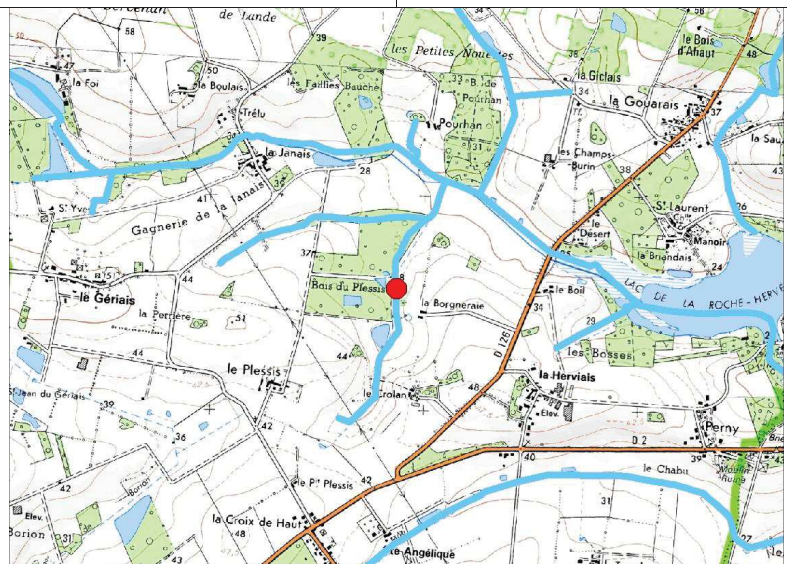
LE BRIVET ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A DREFFEAC (FRGR1563)

Effacement total

Type de travaux	Effacement Total			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Brivet amont	Crolan (ruisseau du)	44098 - MISSILLAC		TRAV00798

Code ouvrage : CROLPT0001
 Type d'ouvrage : Buse simple
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé : NR
 Coût prévisionnel (€ HT) : 1000

Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière franchissable à impact limité
Holobiotique	Barrière à impact significatif
Impact sur le transit sédimentaire	
	Moyen



Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

Bus légèrement sous-dimensionnée. A priori, buse non utilisée d'après la prospection de terrain.

Justification

Retrait de la buse.
 Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

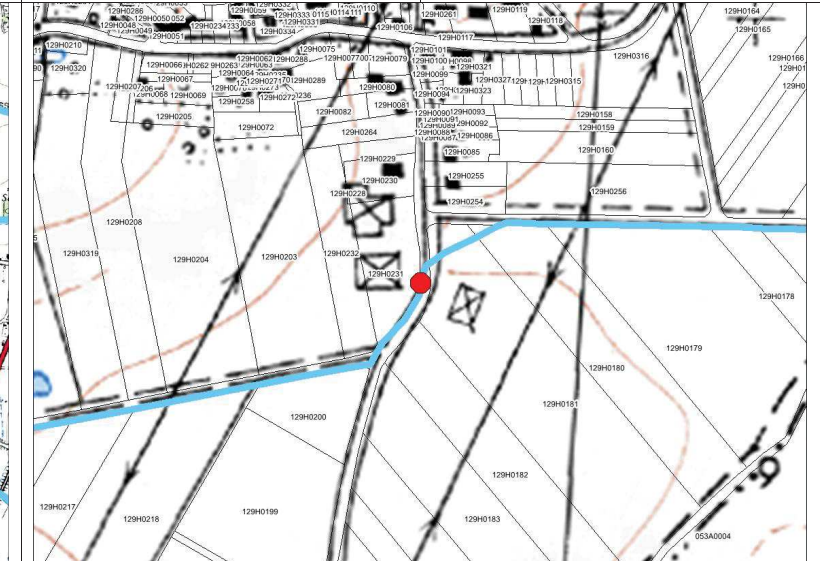
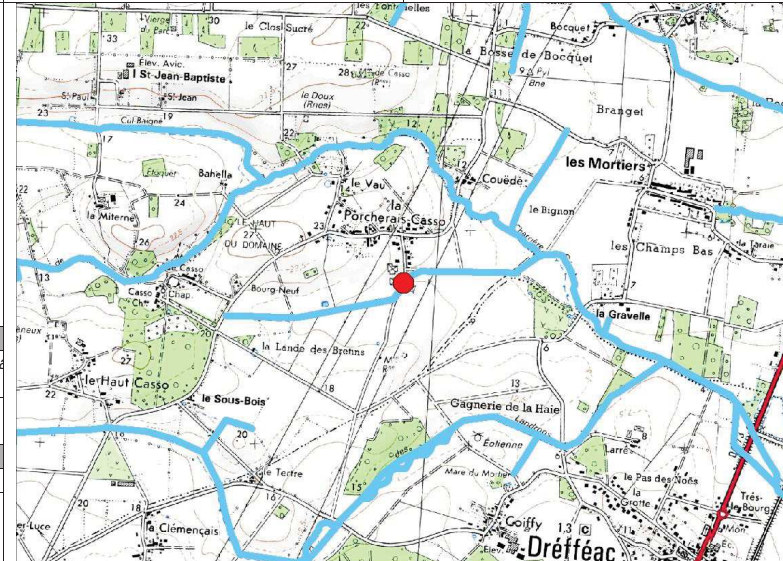
Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Déangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Type de travaux	Effacement Total			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Brivet amont	Lande des Bretins (ruisseau de la)	44129 - PONTCHATEAU		TRAV00814

Code ouvrage : LABRPT0007
 Type d'ouvrage : Buse simple
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé : NR
 Coût prévisionnel (€ HT) : 1000



Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière franchissable à impact limité
Holobiotique	Barrière à impact significatif
Impact sur le transit sédimentaire	
	Moyen

Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

Busage totalement inutile. Il s'agit bien sur la photo du petit busage au milieu du fossé caché sous les ronces.

Justification

Retrait pur et simple de l'ouvrage.
 Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

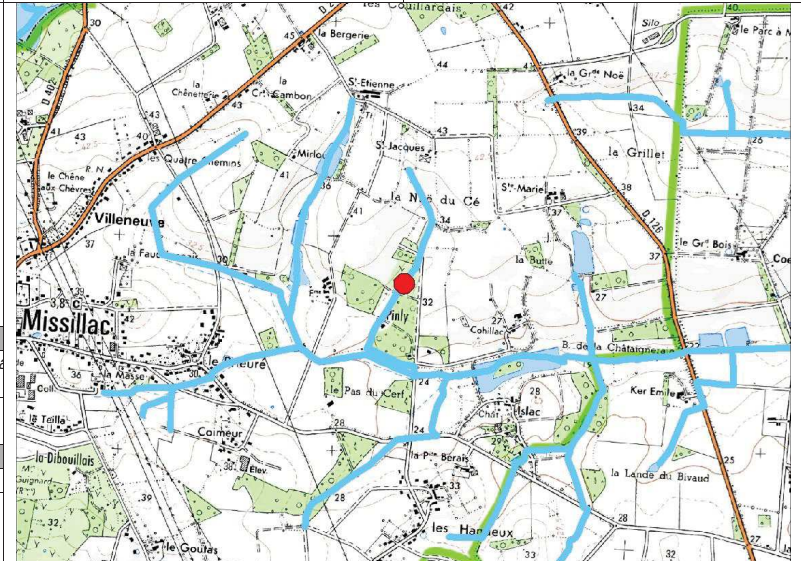
Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Type de travaux	Effacement Total			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Brivet amont	Saint Jacques (ruisseau de)	44098 - MISSILLAC		TRAV00885

Code ouvrage : STJAPT0002
 Type d'ouvrage : Buse simple
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé : NR
 Coût prévisionnel (€ HT) : 1000



Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière franchissable à impact limité
Holobiotique	Barrière à impact significatif
Impact sur le transit sédimentaire	
	Moyen

Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

Passage busé ne semblant avoir aucune utilité.

Justification

Retrait du busage.
 Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

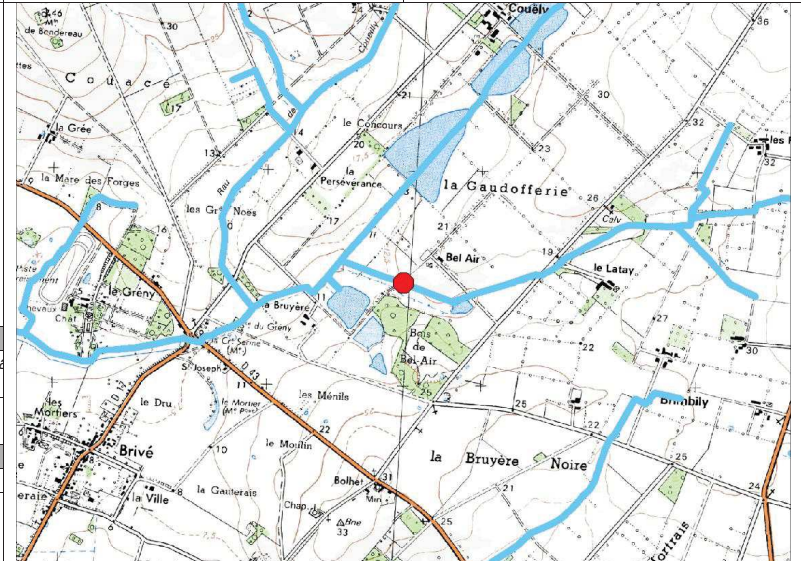
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Déangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Recalage de busage

Type de travaux	Recalage			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Brivet amont	Rousses (ruisseau des)	44068 - GUENROUJET		TRAV00450

Code ouvrage : ROUSPT0001
 Type d'ouvrage : Buses multiples
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé : 0,5
 Coût prévisionnel (€ HT) : 6500

Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière franchissable à impact limité
Holobiotique	Barrière à impact significatif
Impact sur le transit sédimentaire	
	Moyen



Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

Il y a deux buses à la suite d'un diamètre de 500mm, avec une chute de 0.5 en sortie en cumulé.

Justification

Recalage du busage pour garder l'usage avéré du site.
 Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

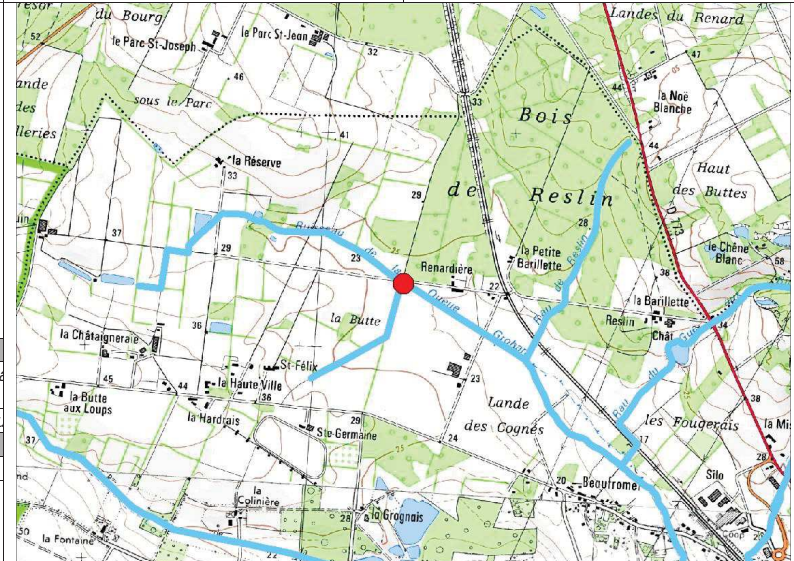
Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Déangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Type de travaux	Recalage			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Brivet amont	Saint Félix (ruisseau de)	44161 - SAINT-GILDAS-DES-BOIS		TRAV00708

Code ouvrage : STFEPT0001
 Type d'ouvrage : Buse simple
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé : 0,4
 Coût prévisionnel (€ HT) : 6500



Franchissement piscicole

Anguille	Barrière franchissable à impact limité
Holobiotique	Barrière à impact majeur
Impact sur le transit sédimentaire	
Moyen	

Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

Bon état général

Justification

L'objectif est de recalcer le busage pour effacer le dénivelé à l'aval. Cependant, si les caractéristiques du site le permettent, il pourrait être intéressant de prévoir l'ouverture d'une partie du busage, afin de diminuer la longueur de celle-ci si possible et de privilégier la partie final pour adoucir le dénivelé.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



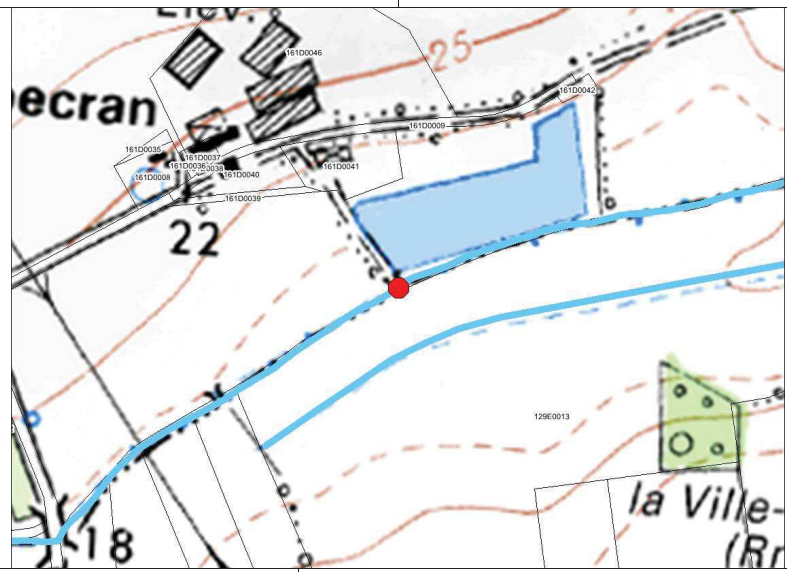
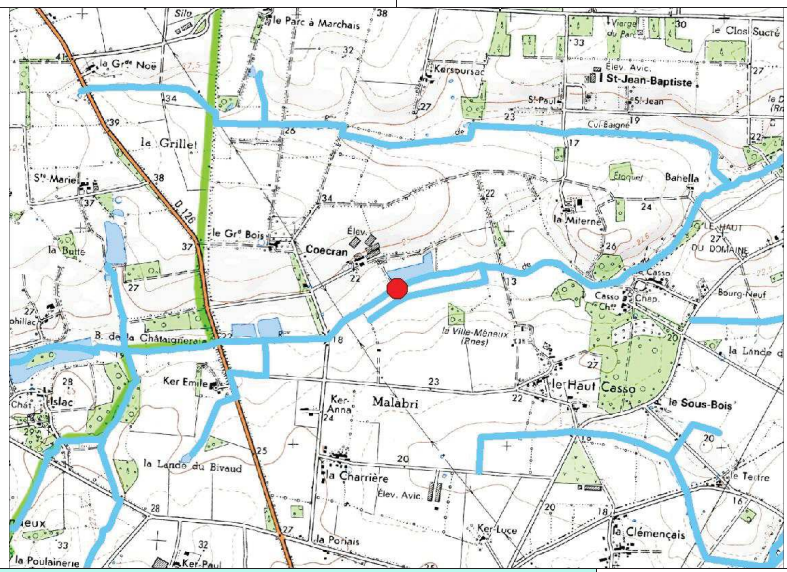
Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Type de travaux		Recalage										
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux								
Le Brivet amont	Ruisseau de la Charrière Géant	44161 - SAINT-GILDAS-DES-BOIS	Passerelle de Coecran	TRAV02467								
<p>Code ouvrage : CHGESHY008 Type d'ouvrage : passage busé Code ROE : Classement liste 1 : Classement liste 2 : Dénivelé (m) : NR</p> <p>Coût prévisionnel (€ HT) : 6500</p> <p>Lieu-dit : Coecran</p>												
<p>Franchissement piscicole</p> <table border="1"> <tr> <td>Anguille</td> <td>Barrière franchissable à impact limité</td> </tr> <tr> <td>Holobiotique</td> <td>Barrière à impact significatif</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Impact sur le transit sédimentaire</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Significatif</td> </tr> </table>					Anguille	Barrière franchissable à impact limité	Holobiotique	Barrière à impact significatif	Impact sur le transit sédimentaire			Significatif
Anguille	Barrière franchissable à impact limité											
Holobiotique	Barrière à impact significatif											
Impact sur le transit sédimentaire												
	Significatif											
<p>Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention</p> <p><i>Etat de l'ouvrage</i></p> <p>Moyen. Cependant, l'ouvrage semble fragile à l'intérieur.</p> <p><i>Justification</i></p> <p>Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage</p>												
<p>Incidences et mesures d'accompagnement</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th><i>Incidences en phase travaux</i></th> <th><i>Incidences en fonctionnement</i></th> <th><i>Prescriptions et mesures d'accompagnement</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.</td> <td>Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).</td> <td>Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.</td> </tr> </tbody> </table>					<i>Incidences en phase travaux</i>	<i>Incidences en fonctionnement</i>	<i>Prescriptions et mesures d'accompagnement</i>	Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.		
<i>Incidences en phase travaux</i>	<i>Incidences en fonctionnement</i>	<i>Prescriptions et mesures d'accompagnement</i>										
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.										



Procédure (L.214-1 du CE) :

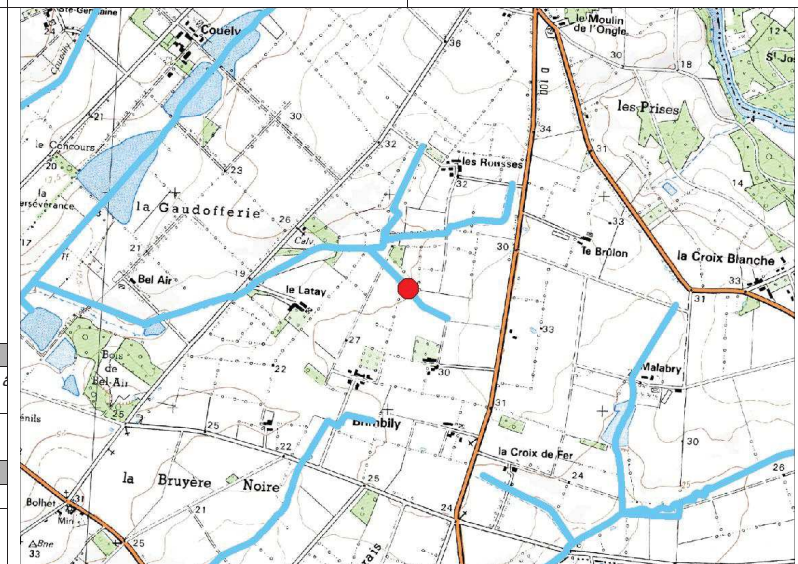
Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Remplacement par une buse de type PEHD

Remplacement par buse type PEHD

Type de travaux	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Brivet amont	Brûlon (ruisseau du)	44068 - GUENROUJET		TRAV00448

Code ouvrage : BRULPT0002
 Type d'ouvrage : Buse simple
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé : NR
 Coût prévisionnel (€ HT) : 7000



Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière franchissable à impact limité
Holobiotique	Barrière à impact significatif
Impact sur le transit sédimentaire	
	Moyen

Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

Bon état général, mais mal calé.

Justification

L'objectif est de remplacer ce busage par un autre de type PEHD, ou bien dans le meilleur des cas d'effectuer un recalage de celui-ci s'il n'est pas trop détérioré. La dernière solution est dans tous les cas à privilégier.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

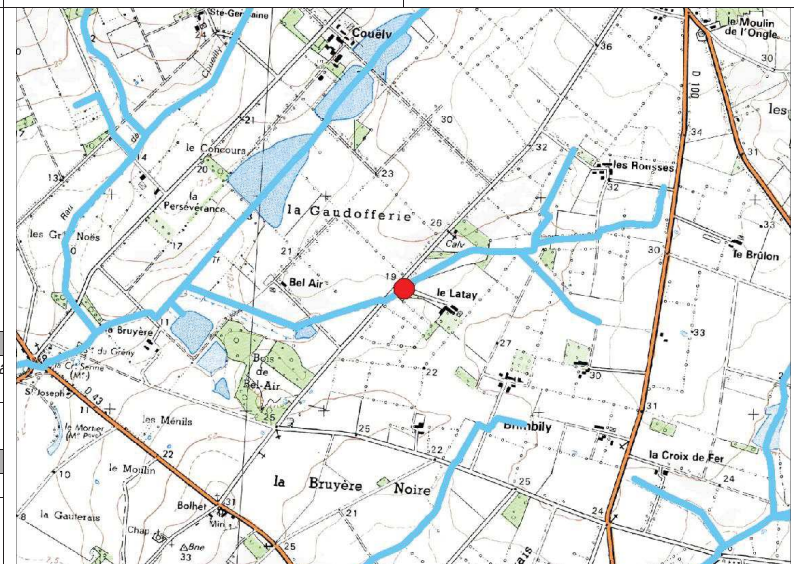
Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Type de travaux	Remplacement par buse type PEHD			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Brivet amont	Rousses (ruisseau des)	44068 - GUENROUET		TRAV00455

Code ouvrage : ROUSPT0006
 Type d'ouvrage : Buses multiples
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé : NR
 Coût prévisionnel (€ HT) : 7000



Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière franchissable à impact limité
Holobiotique	Barrière à impact significatif
Impact sur le transit sédimentaire	
	Moyen

Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

Bon état général

Justification

L'objectif est de remplacer ce busage par un autre de type PEHD, ou bien dans le meilleur des cas d'effectuer un recalage de celui-ci s'il n'est pas trop détérioré. La dernière solution est dans tous les cas à privilégier.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

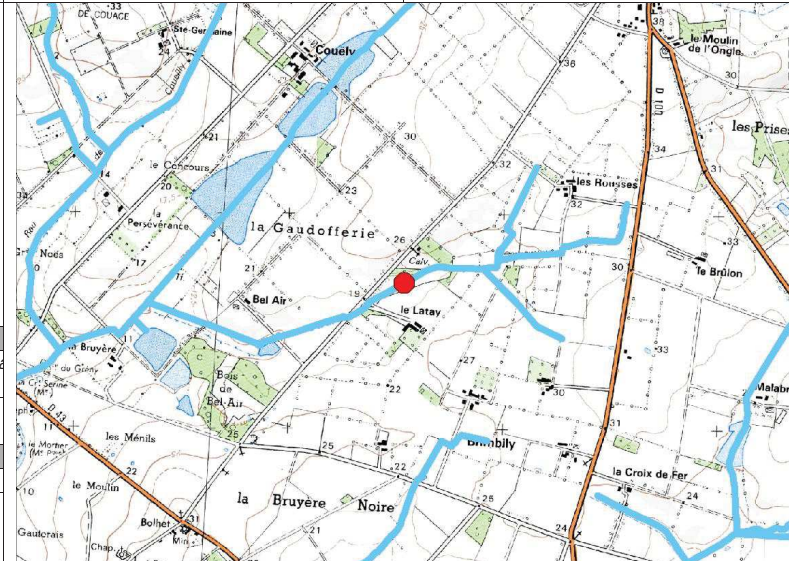
Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Remplacement par buse type PEHD

Type de travaux	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Brivet amont	Rousses (ruisseau des)	44068 - GUENROUET		TRAV00457

Code ouvrage : ROUSPT0008
 Type d'ouvrage : Buse simple
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé : NR
 Coût prévisionnel (€ HT) : 7000



Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière franchissable à impact limité
Holobiotique	Barrière à impact significatif
Impact sur le transit sédimentaire	
Moyen	

Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

Bon état général

Justification

L'objectif est de remplacer ce busage par un autre de type PEHD, ou bien dans le meilleur des cas d'effectuer un recalage de celui-ci s'il n'est pas trop détérioré. La dernière solution est dans tous les cas à privilégier.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

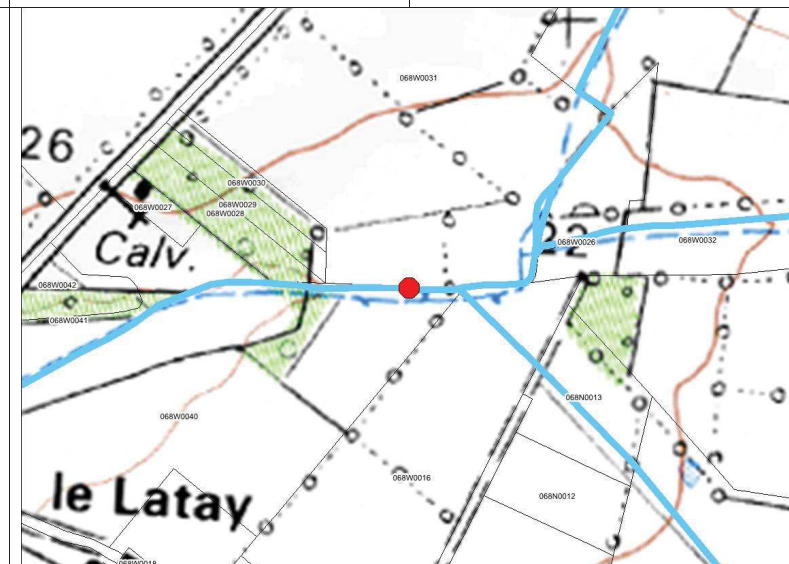
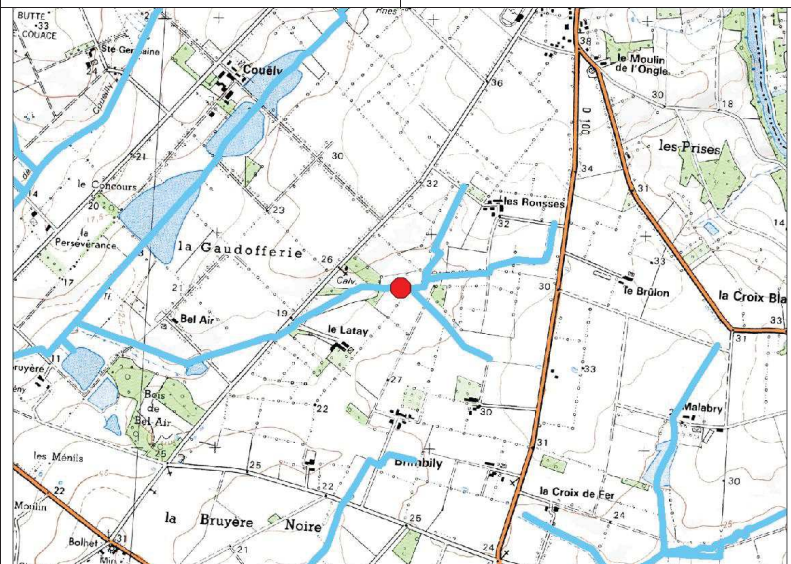
Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Déplacement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Type de travaux	Remplacement par buse type PEHD			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Brivet amont	Rousses (ruisseau des)	44068 - GUENROUET		TRAV00459

Code ouvrage : ROUSPT0010
 Type d'ouvrage : Buse simple
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé : NR
 Coût prévisionnel (€ HT) : 7000

Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière franchissable à impact limité
Holobiotique	Barrière à impact significatif
Impact sur le transit sédimentaire	
	Moyen



Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention	
Etat de l'ouvrage	
Bon état général	
Justification	
L'objectif est de remplacer ce busage par un autre de type PEHD, ou bien dans le meilleur des cas d'effectuer un recalage de celui-ci s'il n'est pas trop détérioré. La dernière solution est dans tous les cas à privilégier.	
Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage	



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Remplacement par buse type PEHD

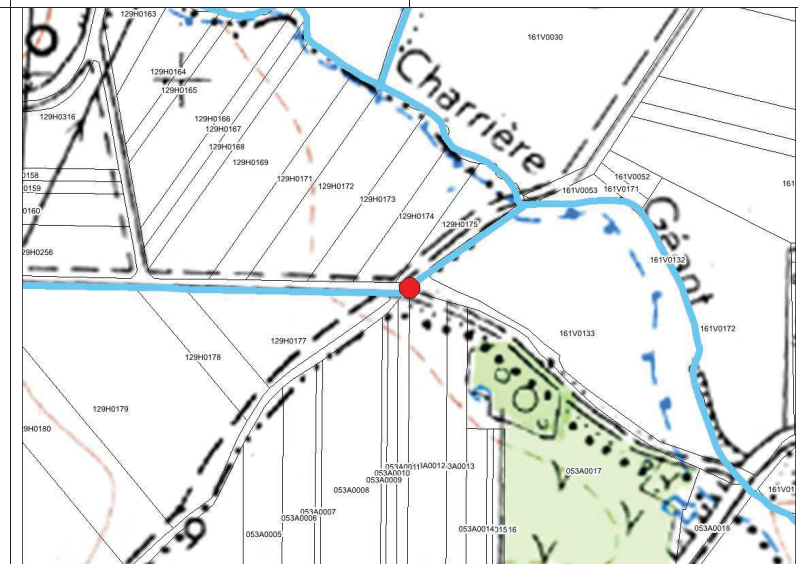
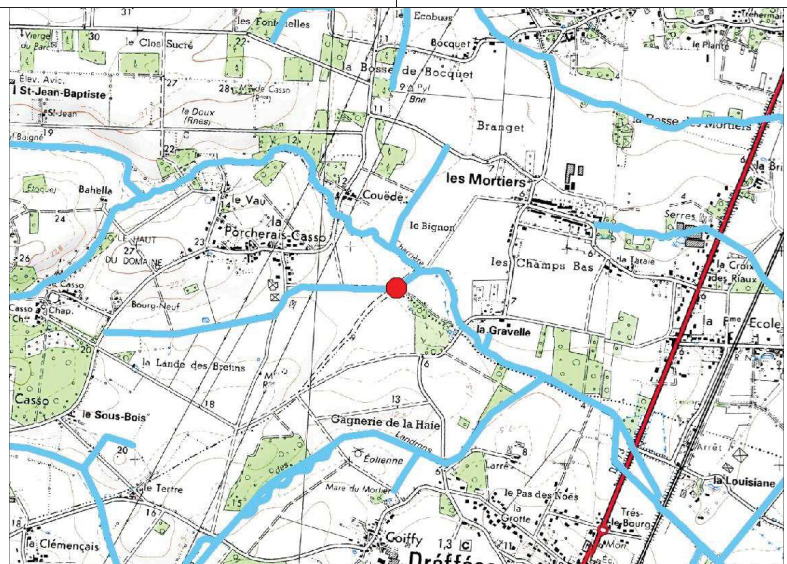
Type de travaux	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
-----------------	-------------	---------	------------------	---------------------

Le Brivet amont	Lande des Bretins (ruisseau de la)	44129 - PONTCHATEAU		TRAV00808
-----------------	------------------------------------	---------------------	--	-----------

Code ouvrage : LABRPT0001
 Type d'ouvrage : Buse simple
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé : NR

Coût prévisionnel (€ HT) : 10000

Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière franchissable à impact limité
Holobiotique	Barrière à impact significatif
Impact sur le transit sédimentaire	
	Faible



Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

La buse est obstruée en entrée par la terre (effondrement de la berge).

Justification

L'opération consiste à remplacer le busage qui a l'air en mauvais état.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

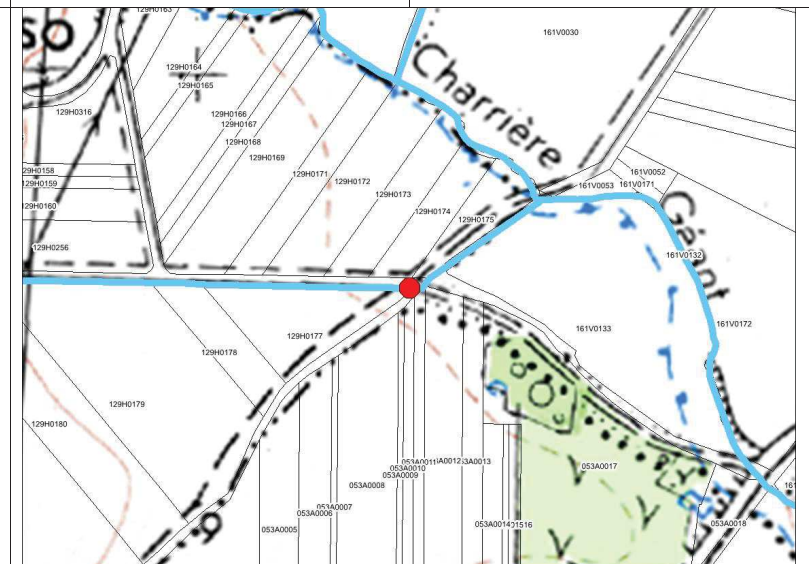
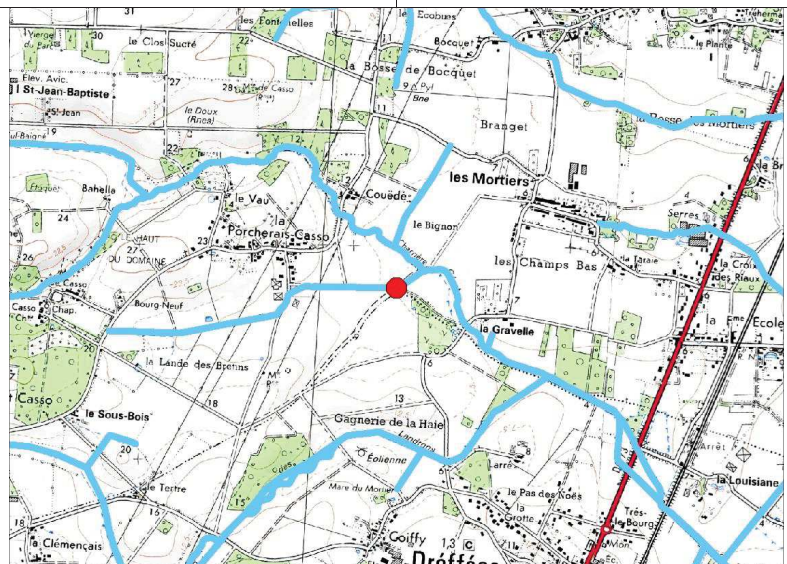
Remplacement par buse type PEHD

Type de travaux	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Brivet amont	Lande des Bretins (ruisseau de la)	44129 - PONTCHATEAU		TRAV00809

Code ouvrage : LABRPT0002
 Type d'ouvrage : Buse simple
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé : NR

Coût prévisionnel (€ HT) : 10000

Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière franchissable à impact limité
Holobiotique	Barrière à impact significatif
Impact sur le transit sédimentaire	
	Moyen



Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

Bon état général

Justification

L'objectif est de remplacer ce busage par un autre de type PEHD, ou bien dans le meilleur des cas d'effectuer un recalage de celui-ci s'il n'est pas trop détérioré. La dernière solution est dans tous les cas à privilégier.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

<i>Incidences en phase travaux</i>	<i>Incidences en fonctionnement</i>	<i>Prescriptions et mesures d'accompagnement</i>
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

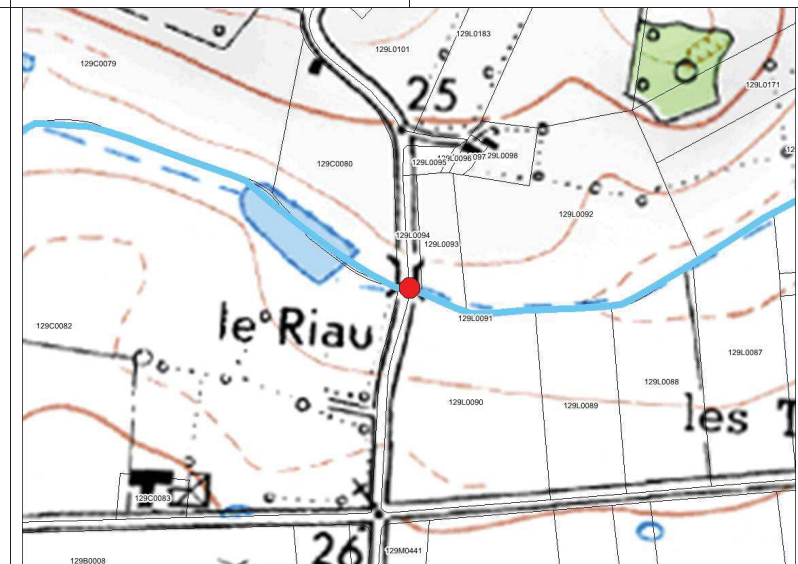
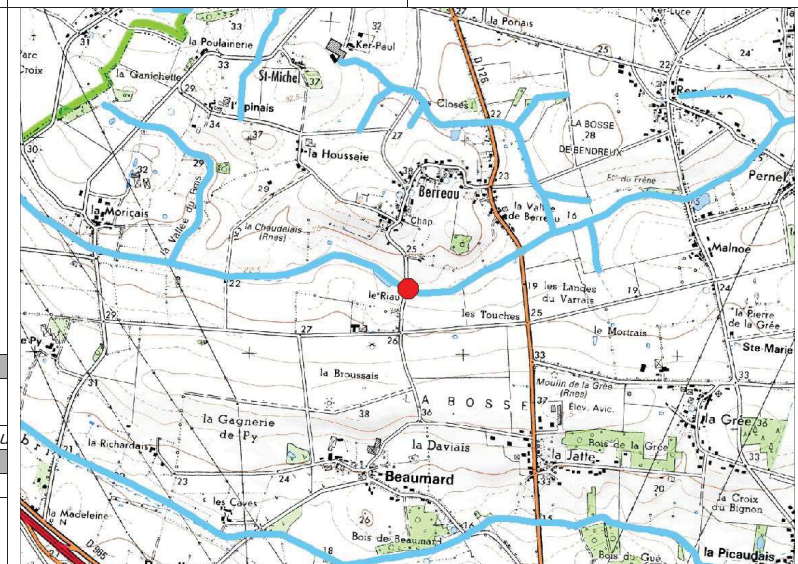
Aménagement d'un ouvrage de franchissement

Type de travaux Aménagement d'un ouvrage de franchissement

Masse d'eau Cours d'eau **Commune** **Nom de l'ouvrage** **Identifiant travaux**

Le Brivet amont Ruisseau des Landrons 44129 - PONTCHATEAU Pont du Riau TRAV01673

Code ouvrage : LANDSHY010
 Type d'ouvrage : radier de pont
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé (m) : 0,25
 Coût prévisionnel (€ HT) : 5000
 Lieu-dit : Le Riau



Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière à impact significatif
Holobiotique	Barrière à impact majeur
Impact sur le transit sédimentaire	
	Limité

Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

bon

Justification

Il est prévu de mettre en place une recharge en granulats en aval du pont afin d'augmenter la lame d'eau au niveau de l'ouvrage.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux

Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval).
 Déplacement de la faune et de la flore.
 Traversée de parcelles privées par les engins.
 Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.

Incidences en fonctionnement

Amélioration du franchissement piscicole en toute saison.
 Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques.
 Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau.
 Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).

Prescriptions et mesures d'accompagnement

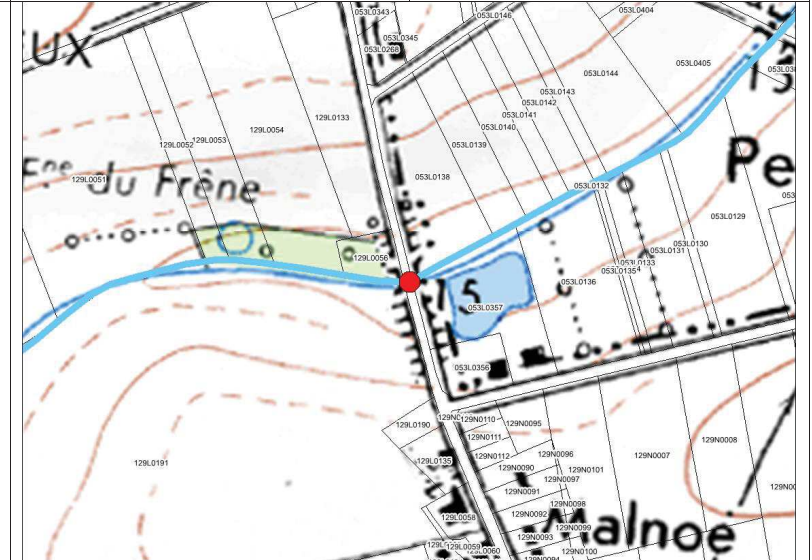
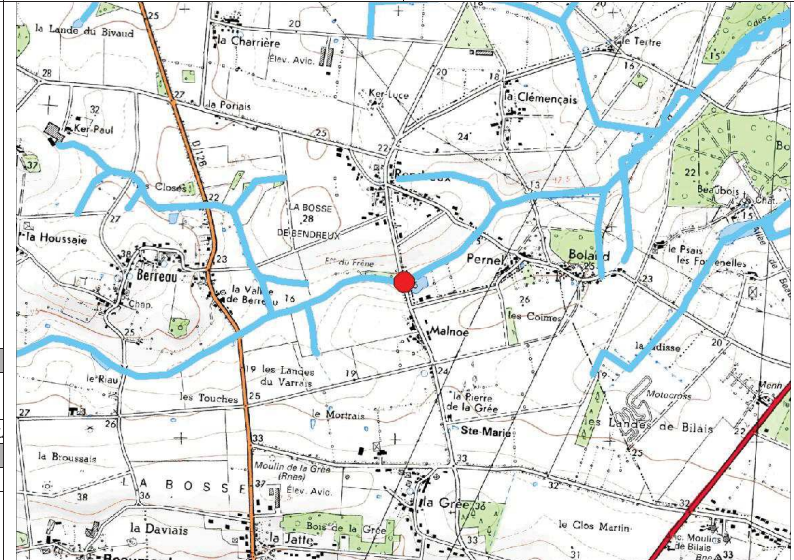
Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10).
 Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges.
 Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages.
 Période des travaux : De juillet à octobre (étiage).
 Nécessité de prévenir les riverains concernés.
 Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Type de travaux Aménagement d'un ouvrage de franchissement

Masse d'eau Cours d'eau **Commune** **Nom de l'ouvrage** **Identifiant travaux**

Le Brivet amont Ruisseau des Landrons 44129 - PONTCHATEAU Pont du Rendreux TRAVO1677

Code ouvrage : LANDSHY006
 Type d'ouvrage : radier de pont
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé (m) : 0,30
 Coût prévisionnel (€ HT) : 5000
 Lieu-dit : Le Rendreux



Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière à impact significatif
Holobiotique	Barrière à impact majeur
Impact sur le transit sédimentaire	
	Limité

Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage		Pas de photo disponible	Procédure (L.214-1 du CE) :			
bon			Pas de photo disponible	Rubrique	Seuil	Bilan
Justification				3.1.1.0		Déclaration
Il est prévu de mettre en place une recharge en granulats en aval du pont afin d'augmenter la lame d'eau au niveau de l'ouvrage.		3.1.2.0		D		
Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage		3.1.3.0				
Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage		3.1.4.0				
		3.1.5.0	D			

Incidences et mesures d'accompagnement

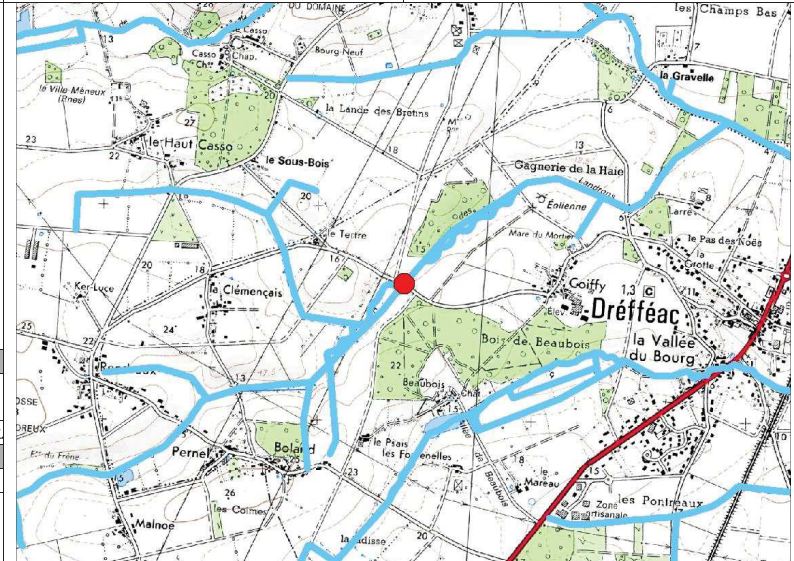
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Aménagement d'un ouvrage de franchissement

Type de travaux	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
-----------------	-------------	---------	------------------	---------------------

Le Brivet amont	Ruisseau des Landrons	44053 - DREFFEAC	Pont du Tertre	TRAVO1680
-----------------	-----------------------	------------------	----------------	-----------

Code ouvrage : LANDSHY003
 Type d'ouvrage : radier de pont
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé (m) : 0,15
 Coût prévisionnel (€ HT) : 2000
 Lieu-dit : Le Tertre



Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière à impact significatif
Holobiotique	Barrière à impact majeur
Impact sur le transit sédimentaire	
	Limité

Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

bon

Justification

Il est prévu de mettre en place une recharge en granulats en aval du pont afin d'augmenter la lame d'eau au niveau de l'ouvrage.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

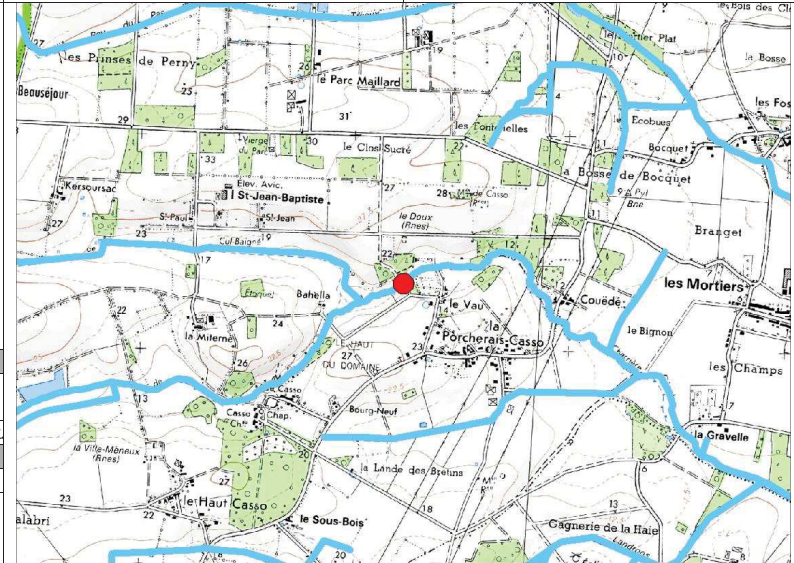
Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
-----------------------------	------------------------------	---

Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.
--	---	--

Type de travaux	Aménagement d'un ouvrage de franchissement			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Brivet amont	Ruisseau de la Charrière Géant	44161 - SAINT-GILDAS-DES-BOIS	Pont du Vau	TRAV02471

Code ouvrage : CHGESHY006
 Type d'ouvrage : radier de pont
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé (m) : 0,30
 Coût prévisionnel (€ HT) : 800
 Lieu-dit : Le Vau



Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière à impact significatif
Holobiotique	Barrière à impact majeur
Impact sur le transit sédimentaire	
	Significatif

Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

bon

Justification

L'objectif est de placer des micro-seuils en aval afin de rehausser le fond du lit et de gommer les altérations. Il peut également être envisagé d'effectuer une échancrure au sein du radier de pont.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

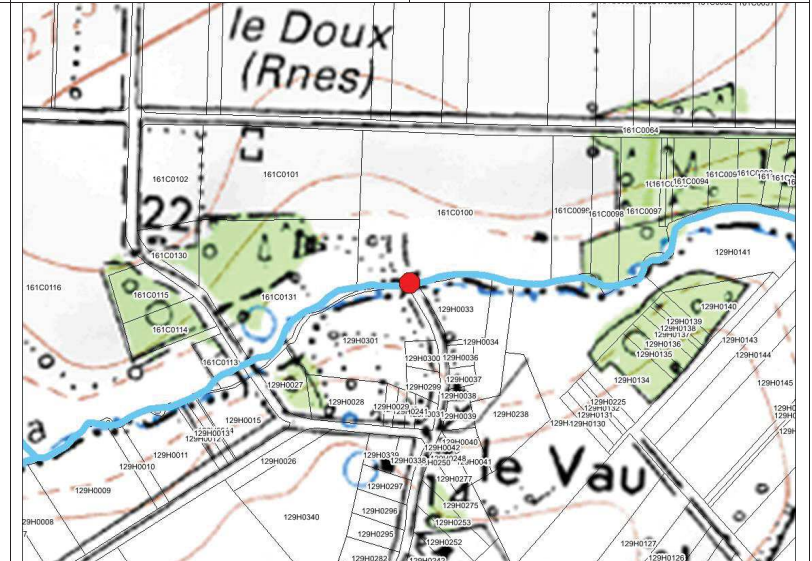
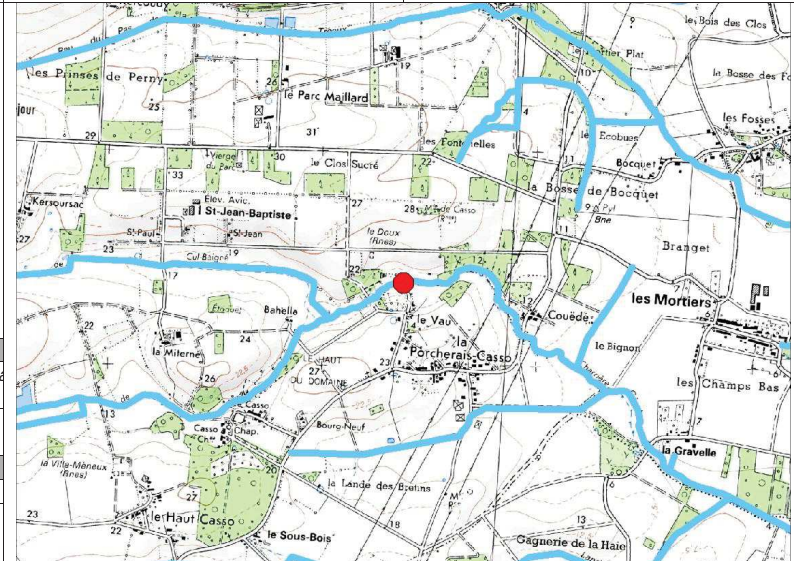
Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étaie). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Type de travaux	Aménagement d'un ouvrage de franchissement			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Brivet amont	Ruisseau de la Charrière Géant	44161 - SAINT-GILDAS-DES-BOIS	Ponts du Vau	TRAV02472

Code ouvrage : CHGESHY005
 Type d'ouvrage : radier de pont
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé (m) : 0,20
 Coût prévisionnel (€ HT) : 2000
 Lieu-dit : Le Vau



Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière franchissable à impact limité
Holobiotique	Barrière à impact significatif
Impact sur le transit sédimentaire	
	Limité

Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

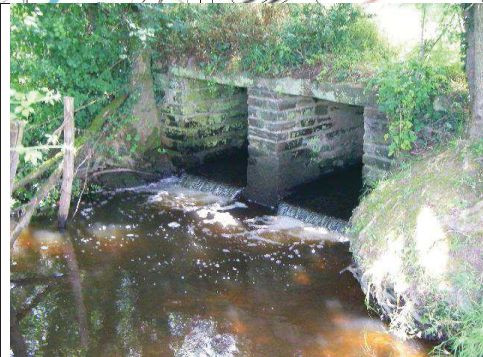
Etat de l'ouvrage

bon

Justification

L'objectif est de placer des micro-seuils en aval afin de rehausser le fond du lit et de gommer les altérations. Il peut également être envisagé d'effectuer une échancrure au sein du radier de pont.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

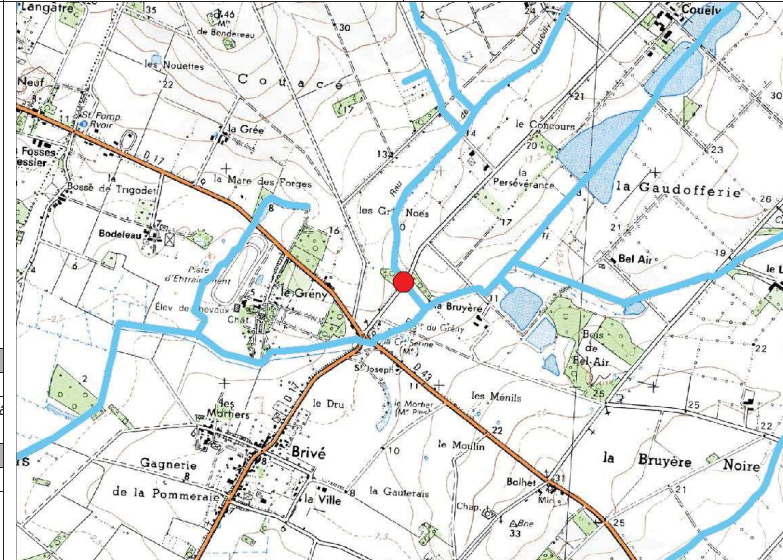
Type de travaux		Aménagement d'un ouvrage de franchissement																	
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux															
Le Brivet amont	Ruisseau de Coueilly	44068 - GUENROUJET	Passage busé de la Persévérance	TRAV02483															
<p>Code ouvrage : COUESHY006 Type d'ouvrage : passage busé Code ROE : Classement liste 1 : Classement liste 2 : Dénivelé (m) : NR</p> <p>Coût prévisionnel (€ HT) : 6500</p> <p>Lieu-dit : la Persévérance</p>																			
<p>Franchissement piscicole</p> <table border="1"> <tr> <td>Anguille</td> <td>Barrière franchissable à impact limité</td> </tr> <tr> <td>Holobiotique</td> <td>Barrière à impact significatif</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Impact sur le transit sédimentaire</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Limité</td> </tr> </table>		Anguille	Barrière franchissable à impact limité	Holobiotique	Barrière à impact significatif	Impact sur le transit sédimentaire			Limité										
Anguille	Barrière franchissable à impact limité																		
Holobiotique	Barrière à impact significatif																		
Impact sur le transit sédimentaire																			
	Limité																		
<p>Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention</p> <p><i>Etat de l'ouvrage</i></p> <p>moyen</p> <p><i>Justification</i></p> <p>Il est prévu de mettre en place une recharge en granulats en aval du pont afin d'augmenter la lame d'eau au niveau de l'ouvrage.</p> <p>Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage</p>		<p>Pas de photo disponible</p>		<p>Procédure (L.214-1 du CE) :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>D</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td>D</td> </tr> </tbody> </table>		Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	D	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0	D
Rubrique	Seuil	Bilan																	
3.1.1.0		Déclaration																	
3.1.2.0	D																		
3.1.3.0																			
3.1.4.0																			
3.1.5.0	D																		
<p>Incidences et mesures d'accompagnement</p>																			
<p>Incidences en phase travaux</p> <p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.</p>		<p>Incidences en fonctionnement</p> <p>Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).</p>		<p>Prescriptions et mesures d'accompagnement</p> <p>Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.</p>															

Type de travaux Aménagement d'un ouvrage de franchissement

Masse d'eau Cours d'eau Commune Nom de l'ouvrage Identifiant travaux

Le Brivet amont Ruisseau de Coueilly 44068 - GUENROUET Pont de la Bruyère TRAVO2484

Code ouvrage : COUESHY005
 Type d'ouvrage : pont
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé (m) : NR
 Coût prévisionnel (€ HT) : 2000
 Lieu-dit : la Bruyère



Franchissement piscicole	
Anguille	Non déterminé
Holobiotique	Barrière franchissable à impact limité
Impact sur le transit sédimentaire	
	Limité

Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

moyen

Justification

Il est prévu de mettre en place une recharge en granulats en aval du pont afin d'augmenter la lame d'eau au niveau de l'ouvrage.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux

Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval).
 Déplacement de la faune et de la flore.
 Traversée de parcelles privées par les engins.
 Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.

Incidences en fonctionnement

Amélioration du franchissement piscicole en toute saison.
 Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques.
 Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau.
 Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).

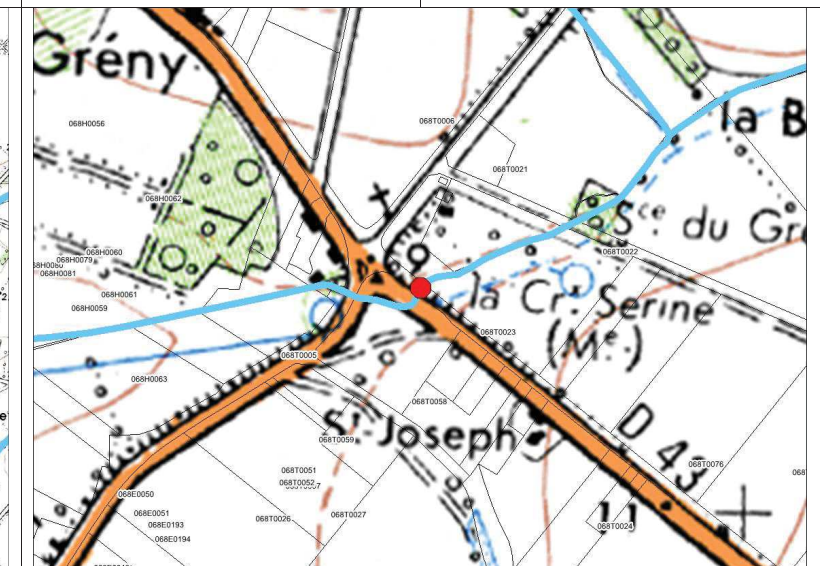
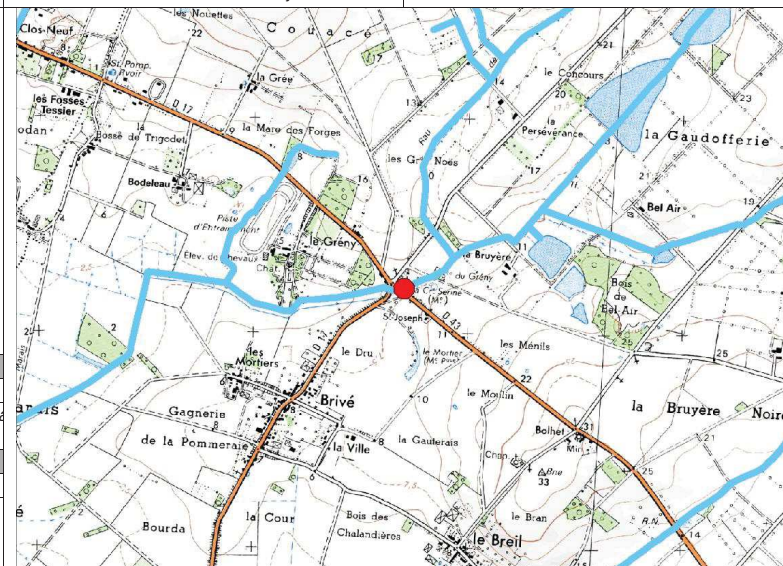
Prescriptions et mesures d'accompagnement

Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10).
 Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges.
 Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages.
 Période des travaux : De juillet à octobre (étiage).
 Nécessité de prévenir les riverains concernés.
 Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Type de travaux	Aménagement d'un ouvrage de franchissement			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Brivet amont	Ruisseau de Coueilly	44068 - GUENROUJET	Pont de la Croix Serine	TRAV02486

Code ouvrage : COUESHY003
 Type d'ouvrage : pont
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé (m) : 0,10
 Coût prévisionnel (€ HT) : 2000
 Lieu-dit : la Croix Serine

Franchissement piscicole	
Anguille	Non déterminé
Holobiotique	Barrière franchissable à impact limité
Impact sur le transit sédimentaire	
	Limité



Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

Bon. Attention : présence d'un calorifugé sur le pont.

Justification

Il est prévu de mettre en place une recharge en granulats en aval du pont afin d'augmenter la lame d'eau au niveau de l'ouvrage.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

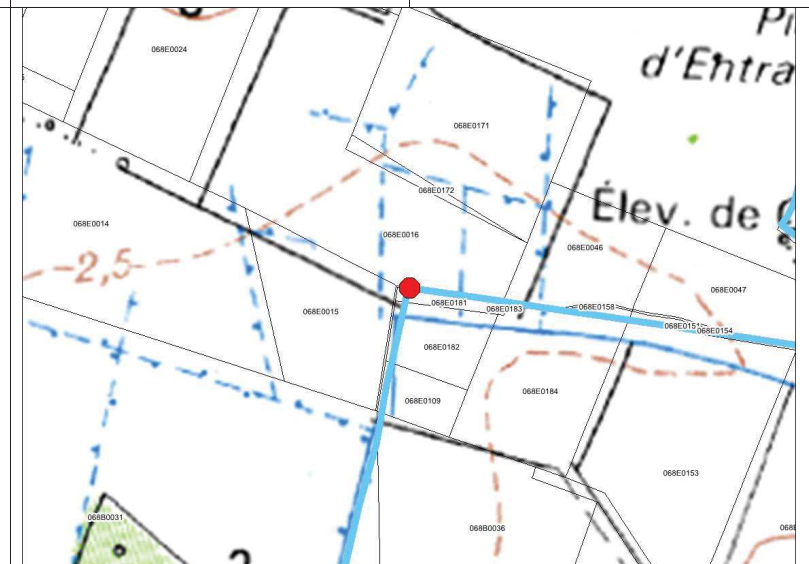
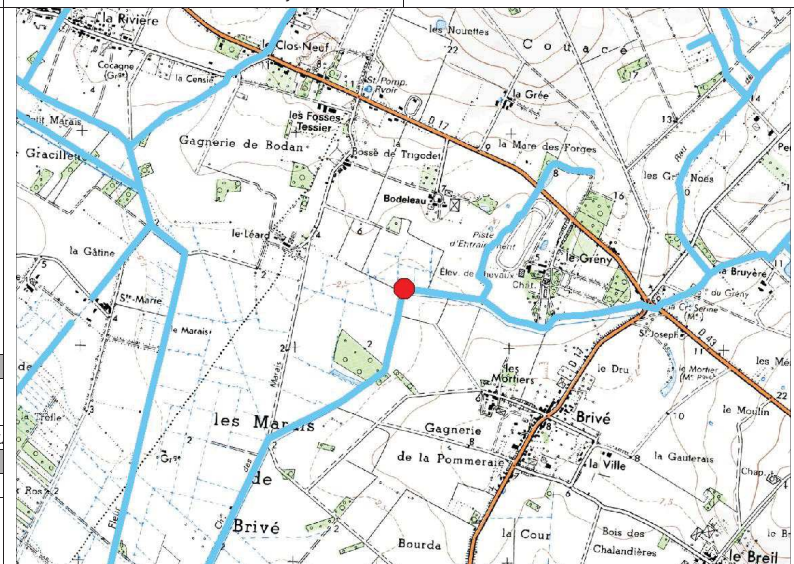
Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Type de travaux	Aménagement d'un ouvrage de franchissement			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Brivet amont	Ruisseau de Coueilly	44068 - GUENROUJET	Passerelle de Bodeleau	TRAV02488

Code ouvrage : COUESHY001
 Type d'ouvrage : passage busé
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé (m) : 0,10
 Coût prévisionnel (€ HT) : 6500
 Lieu-dit : Bodeleau

Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière à impact significatif
Holobiotique	Barrière à impact majeur
Impact sur le transit sédimentaire	
	Limité



Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

Moyen. Mauvaise visibilité, présence de nombreuses buses (200 mm, 300 mm, 1000 mm). Présence d'embâcle dans l'ouvrage.

Justification

Il est prévu de mettre en place une recharge en granulats en aval du pont afin d'augmenter la lame d'eau au niveau de l'ouvrage.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

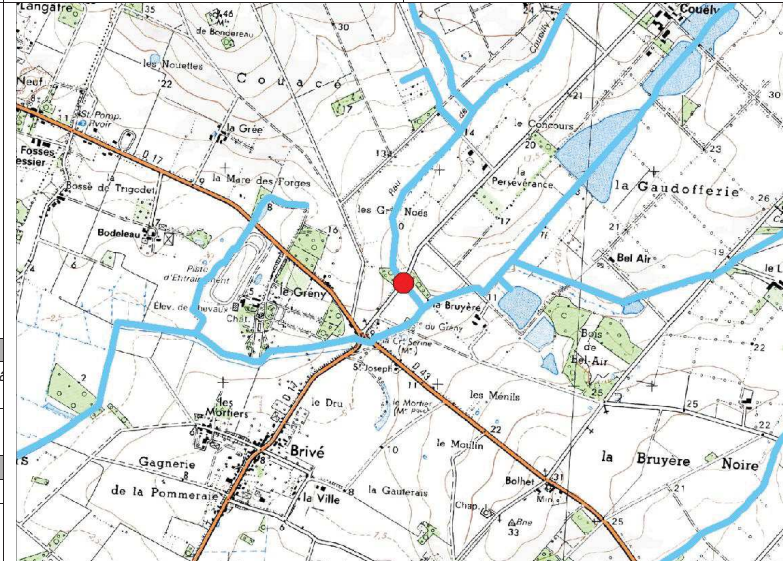
Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Type de travaux	Aménagement d'un ouvrage de franchissement			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Brivet amont	Ruisseau de Coueilly	44068 - GUENROUET	Seuil artificiel	TRAVO2517

Code ouvrage : COUESHY101
 Type d'ouvrage : seuil artificiel
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé (m) : 0,5
 Coût prévisionnel (€ HT) : 5000
 Lieu-dit : La Bruyère



Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière franchissable à impact limité
Holobiotique	Barrière à impact significatif
Impact sur le transit sédimentaire	
	Limité

Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

Moyen. Gué servant de passage pour les animaux.

Justification

Il est prévu de mettre en place une recharge en granulats en aval du pont afin d'augmenter la lame d'eau au niveau de l'ouvrage. Il est préconisé de rétablir le profil d'équilibre du cours d'eau.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

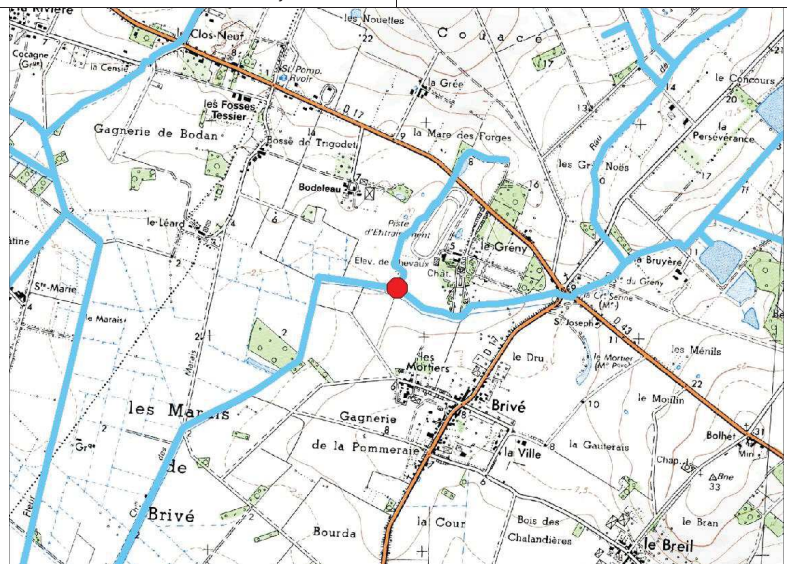
Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Type de travaux	Aménagement d'un ouvrage de franchissement			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Brivet amont	Ruisseau de Coueilly	44068 - GUENROUET	Passage busé	TRAV02518

Code ouvrage : COUESHY102
 Type d'ouvrage : passage busé
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé (m) : 0,10
 Coût prévisionnel (€ HT) : 25000
 Lieu-dit : Les Mortiers

Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière à impact significatif
Holobiotique	Barrière à impact majeur
Impact sur le transit sédimentaire	
	Limité



Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage	
moyen	
Justification	
Il est prévu de mettre en place une recharge en granulats en aval du pont afin d'augmenter la lame d'eau au niveau de l'ouvrage.	
Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage	



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Suppression d'un étang sur cours

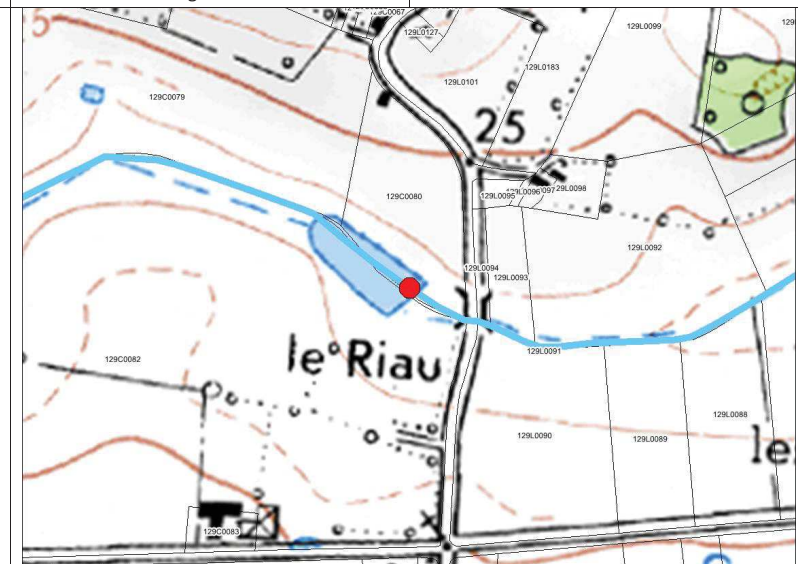
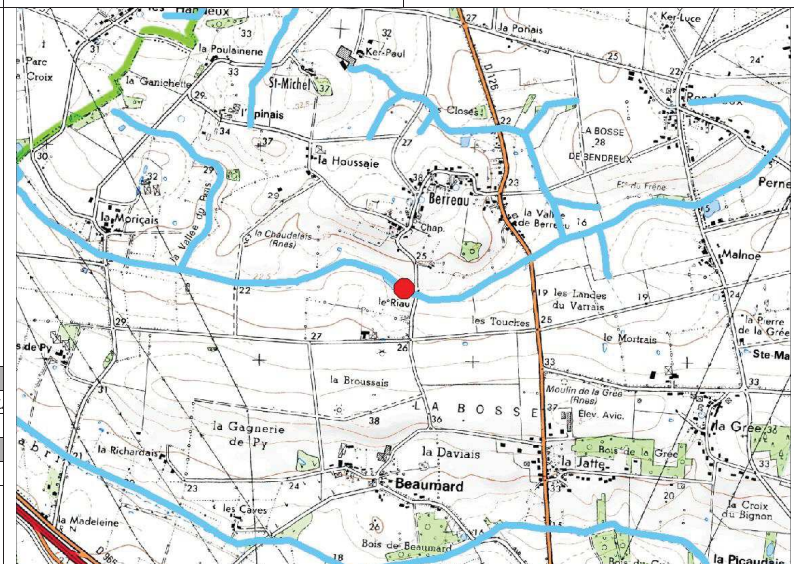
Type de travaux	Suppression d'un étang sur cours			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Brivet amont	Ruisseau des Landrons	44129 - PONTCHATEAU	Etang du Riau	TRAVO1672

Code ouvrage : LANDSHYO11
 Type d'ouvrage : bonde d'étang
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé (m) : 0,30

Coût prévisionnel (€ HT) : 10500

Lieu-dit : Le Riau

Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière à impact majeur
Holobiotique	Barrière totale
Impact sur le transit sédimentaire	
	Significatif



Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

Bon.

Justification

L'objectif est la suppression du plan d'eau sur cours, avec recréation d'un cours d'eau fonctionnel et non altéré.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage

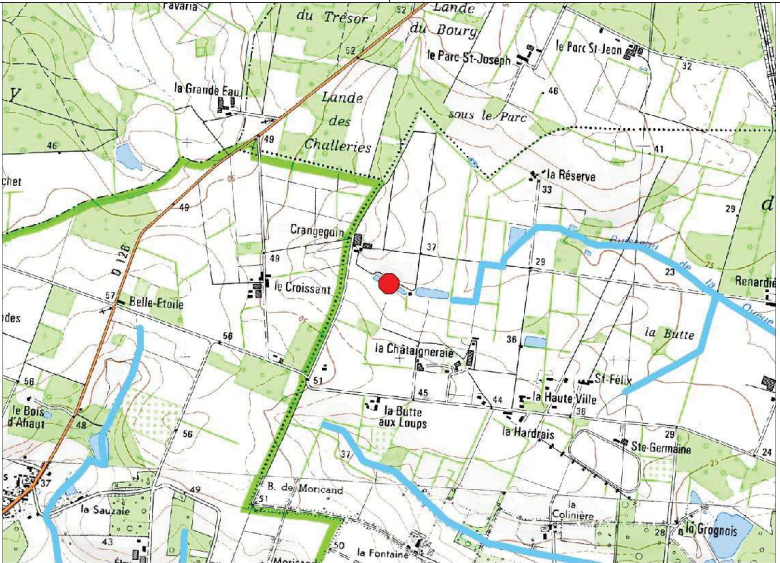



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Amélioration de la continuité écologique		Maître d'ouvrage : Syndicat du Bassin du Brivet																
Type de travaux	Suppression d'un étang sur cours																	
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux														
Le Brivet amont	Ruisseau de la Queue Grohan	44161 - SAINT-GILDAS-DES-BOIS	Etang de Crangeguin	TRAVO6021														
<p>Code ouvrage :</p> <p>Type d'ouvrage : bonde d'étang</p> <p>Code ROE :</p> <p>Classement liste 1 :</p> <p>Classement liste 2 :</p> <p>Dénivelé (m) : 0,30</p> <p>Coût prévisionnel (€ HT) : 19000</p> <p>Lieu-dit : Crangeguin</p>																		
<p>Franchissement piscicole</p> <table border="1"> <tr> <td>Anguille</td> <td>Barrière à impact majeur</td> </tr> <tr> <td>Holobiotique</td> <td>Barrière totale</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Impact sur le transit sédimentaire</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Significatif</td> </tr> </table>					Anguille	Barrière à impact majeur	Holobiotique	Barrière totale	Impact sur le transit sédimentaire		Significatif							
Anguille	Barrière à impact majeur																	
Holobiotique	Barrière totale																	
Impact sur le transit sédimentaire																		
Significatif																		
<p>Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention</p> <p><i>Etat de l'ouvrage</i></p> <p>Bon. On observe une dégradation de la qualité de l'eau au sein de cette réserve d'eau stagnante.</p> <p><i>Justification</i></p> <p>L'objectif est la suppression du plan d'eau sur cours, avec recréation d'un cours d'eau fonctionnel et non altéré.</p> <p>Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage</p>			<p><i>Procédure (L.214-1 du CE) :</i></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>D</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td>D</td> </tr> </tbody> </table> <p>Pas de photo disponible</p>		Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	D	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0	D
Rubrique	Seuil	Bilan																
3.1.1.0		Déclaration																
3.1.2.0	D																	
3.1.3.0																		
3.1.4.0																		
3.1.5.0	D																	
<p>Incidences et mesures d'accompagnement</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Incidences en phase travaux</th> <th>Incidences en fonctionnement</th> <th>Prescriptions et mesures d'accompagnement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.</td> <td>Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).</td> <td>Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.</td> </tr> </tbody> </table>					Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement	Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.								
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement																
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.																

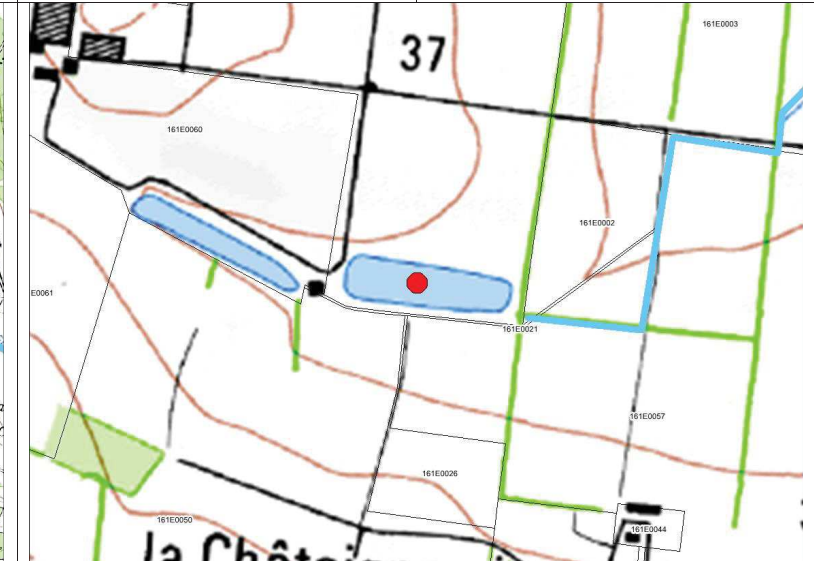
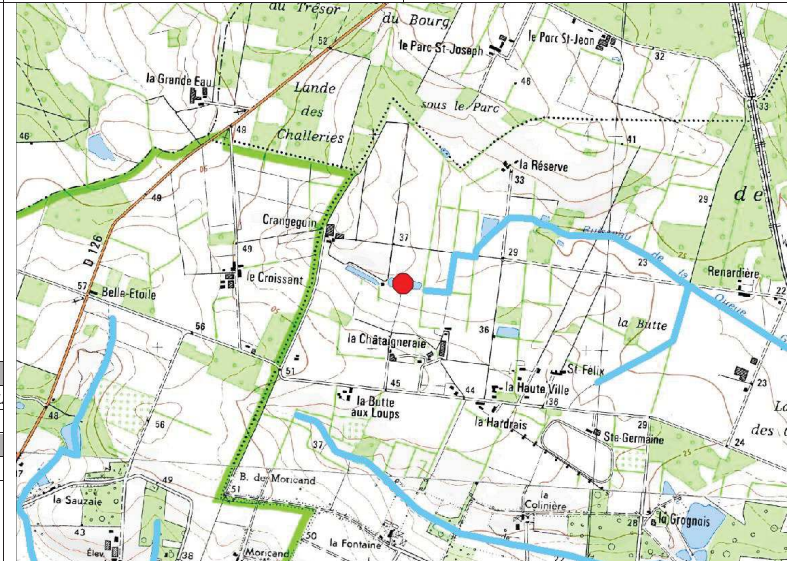
Type de travaux	Suppression d'un étang sur cours			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Brivet amont	Ruisseau de la Queue Grohan	44161 - SAINT-GILDAS-DES-BOIS	Etang aval de Crangeguin	TRAV08000

Code ouvrage :
 Type d'ouvrage : bonde d'étang
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé (m) : 0,30

Coût prévisionnel (€ HT) : 17000

Lieu-dit : Crangeguin

Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière à impact majeur
Holobiotique	Barrière totale
Impact sur le transit sédimentaire	
	Significatif



Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

<p>Etat de l'ouvrage</p> <p>Bon. On observe une dégradation de la qualité de l'eau au sein de cette réserve d'eau stagnante.</p> <p>Justification</p> <p>L'objectif est la suppression du plan d'eau sur cours, avec recréation d'un cours d'eau fonctionnel et non altéré.</p> <p>Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage</p>	<p>Procédure (L.214-1 du CE) :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>D</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td>D</td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: center;">Pas de photo disponible</p>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	D	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0	D
Rubrique	Seuil	Bilan													
3.1.1.0		Déclaration													
3.1.2.0	D														
3.1.3.0															
3.1.4.0															
3.1.5.0	D														

Incidences et mesures d'accompagnement

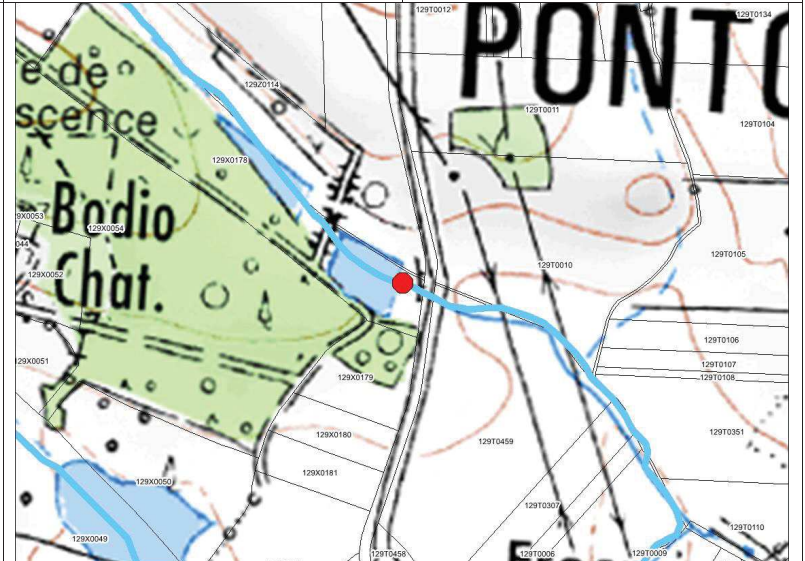
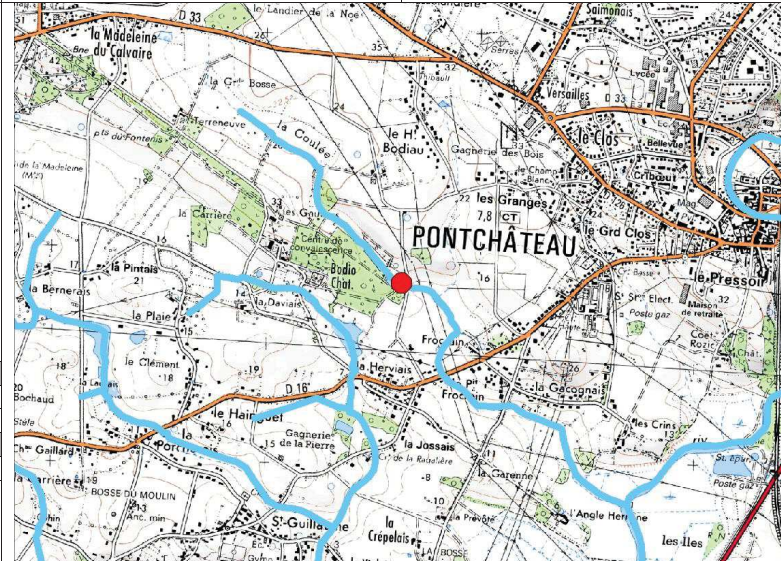
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

LE BRIVET DEPUIS DREFFEAC JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA LOIRE (FRGR0557)

Suppression d'un étang sur cours

Type de travaux	Suppression d'un étang sur cours			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Brivet aval	la Coulée	44129 - PONTCHATEAU	Etang de Bodiau	TRAVO4022

Code ouvrage : COULSHY004
 Type d'ouvrage : bonde d'étang
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé (m) : 2,5
 Coût prévisionnel (€ HT) : 35000
 Lieu-dit : Bodiau



Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière totale
Holobiotique	Barrière totale
Impact sur le transit sédimentaire	
	Maximal

Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

bon

Justification

L'objectif est la suppression du plan d'eau sur cours, avec recréation d'un cours d'eau fonctionnel et non altéré.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

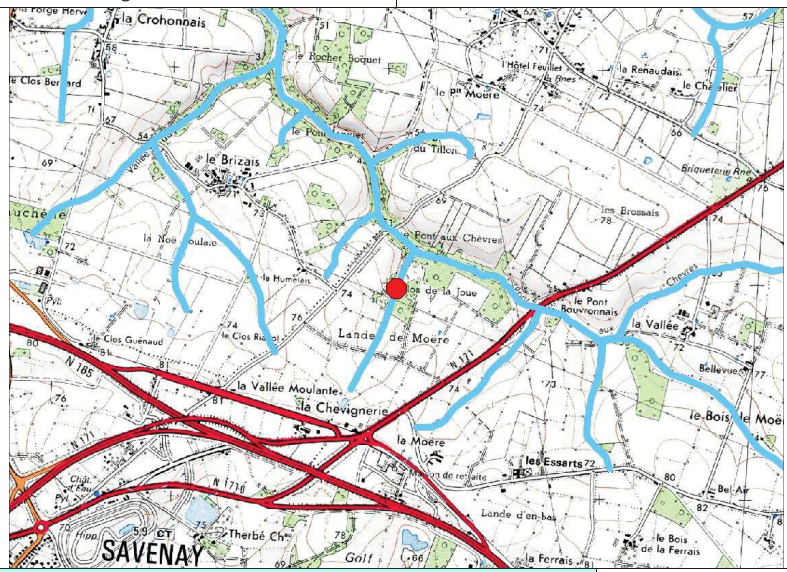

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Déplacement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étaie). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

LE MOULIN A FOULON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE BRIVET (FRGR1562)

Effacement total

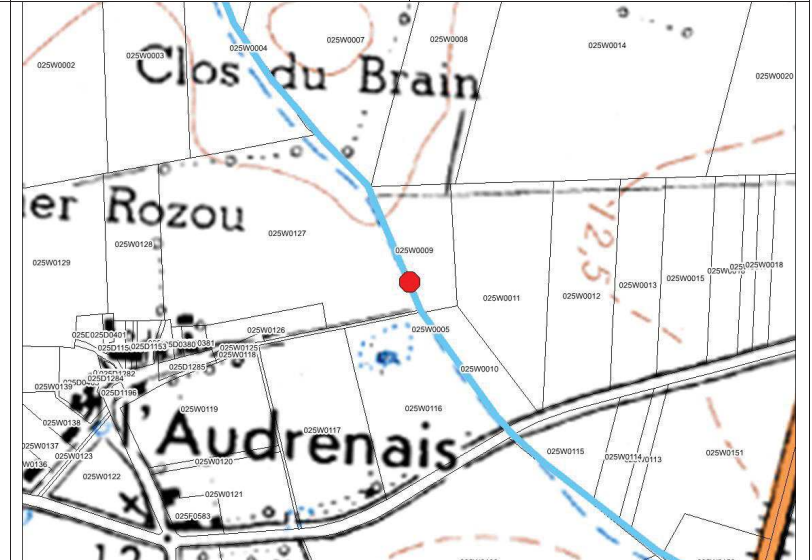
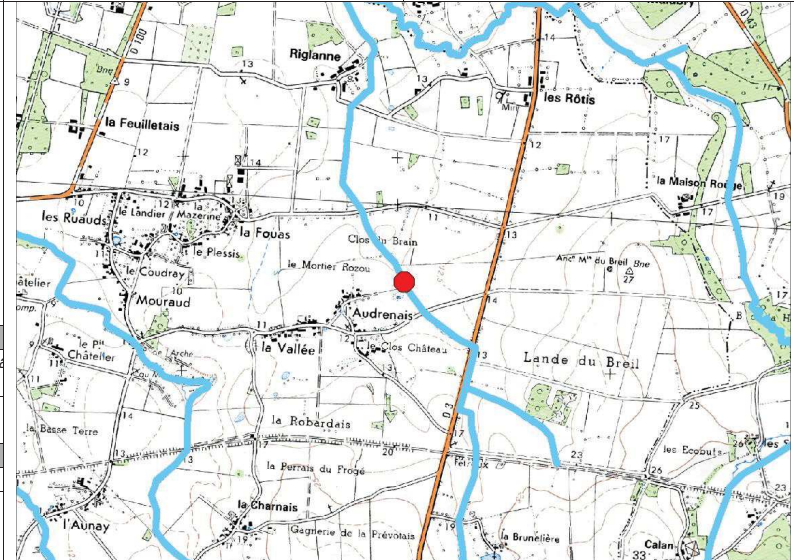
Type de travaux		Effacement Total																	
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux															
Le Moulin à Foulon	Chevignerie (ruisseau de la)	44195 - SAVENAY		TRAV00441															
<p>Code ouvrage : CHEVPT0001 Type d'ouvrage : Buse simple Code ROE : Classement liste 1 : Classement liste 2 : Dénivelé : NR</p> <p>Coût prévisionnel (€ HT) : 1000</p>																			
<p>Franchissement piscicole</p> <table border="1"> <tr> <td>Anguille</td> <td>Barrière à impact significatif</td> </tr> <tr> <td>Holobiotique</td> <td>Barrière à impact majeur</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Impact sur le transit sédimentaire</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Faible</td> </tr> </table>		Anguille	Barrière à impact significatif	Holobiotique	Barrière à impact majeur	Impact sur le transit sédimentaire		Faible											
Anguille	Barrière à impact significatif																		
Holobiotique	Barrière à impact majeur																		
Impact sur le transit sédimentaire																			
Faible																			
<p>Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention</p> <p><i>Etat de l'ouvrage</i></p> <p>Buse bouchée, recouverte de végétation. Celle-ci ne semble pas avoir d'utilité.</p> <p><i>Justification</i></p> <p>Effacement total du busage.</p> <p>Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage</p>		<p>Pas de photo disponible</p>		<p>Procédure (L.214-1 du CE) :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>D</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td>D</td> </tr> </tbody> </table>		Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	D	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0	D
Rubrique	Seuil	Bilan																	
3.1.1.0		Déclaration																	
3.1.2.0	D																		
3.1.3.0																			
3.1.4.0																			
3.1.5.0	D																		
<p>Incidences et mesures d'accompagnement</p>																			
<p>Incidences en phase travaux</p> <p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.</p>		<p>Incidences en fonctionnement</p> <p>Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).</p>		<p>Prescriptions et mesures d'accompagnement</p> <p>Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.</p>															

Type de travaux **Effacement Total**

Masse d'eau **Cours d'eau** **Commune** **Nom de l'ouvrage** **Identifiant travaux**

Le Moulin à Foulon Riglanne (ruisseau de) 44025 - CAMPBON Clos du Brain TRAV00525

Code ouvrage : RIGLPT0004
 Type d'ouvrage : Buse simple
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé : NR
 Coût prévisionnel (€ HT) : 1000



Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière franchissable à impact limité
Holobiotique	Barrière à impact significatif
Impact sur le transit sédimentaire	
	Moyen

Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

Bon état général, mais qui ne semble pas avoir d'utilité.

Justification

Effacement total de l'ouvrage.
 Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux **Incidences en fonctionnement** **Prescriptions et mesures d'accompagnement**

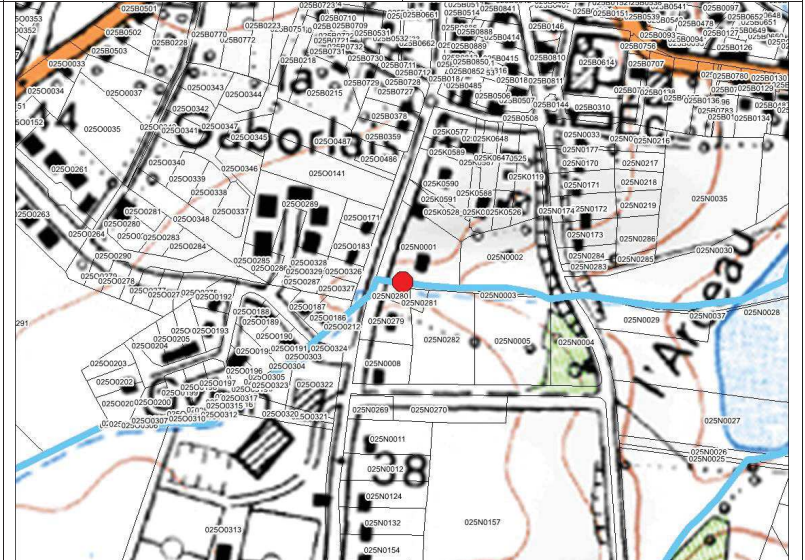
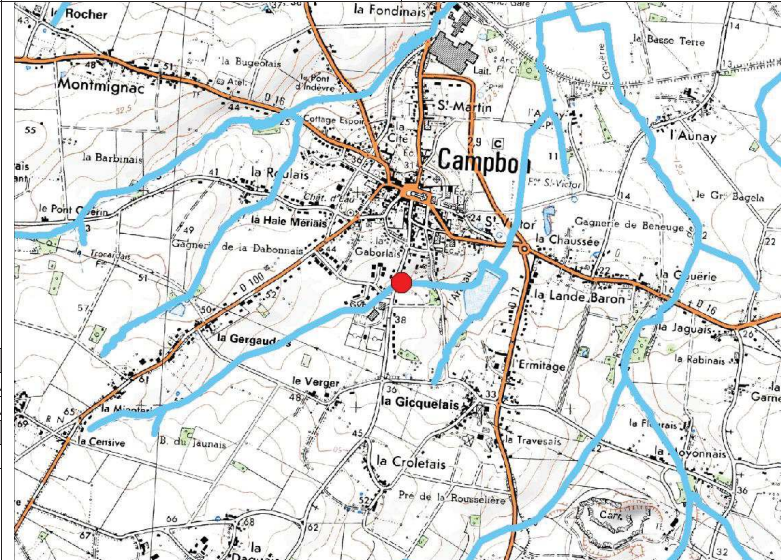
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.
--	---	--

Type de travaux **Effacement Total**

Masse d'eau **Cours d'eau** **Commune** **Nom de l'ouvrage** **Identifiant travaux**

Le Moulin à Foulon Censive (ruisseau de la) 44025 - CAMPBON TRAV00608

Code ouvrage : CENSPT0013
 Type d'ouvrage : Buse simple
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé : 0,4
 Coût prévisionnel (€ HT) : 1500



Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière à impact majeur
Holobiotique	Barrière à impact majeur
Impact sur le transit sédimentaire	
	Inexistant

Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

Il s'agit d'un seuil, possédant un tuyau PVC de 100 mm de diamètre pour le passage de l'eau. L'altération principale est quand même la présence du seuil en travers.

Justification

Effacement total du seuil et du tuyau PVC.
 Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

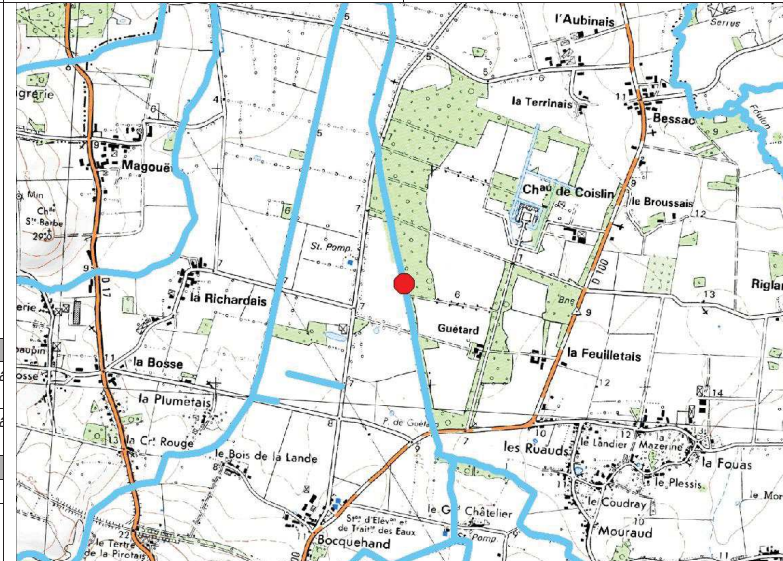
Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux **Incidences en fonctionnement** **Prescriptions et mesures d'accompagnement**

Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.
--	---	--

Type de travaux	Effacement Total			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Moulin à Foulon	Ruisseau de Foussor	44025 - CAMPBON	Seuil de Guétard	TRAV03135

Code ouvrage : FOUSSHY004
 Type d'ouvrage : seuil artificiel
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé (m) : 0,10
 Coût prévisionnel (€ HT) : 1500
 Lieu-dit : Guétard



Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière franchissable à impact limité
Holobiotique	Barrière franchissable à impact limité
Impact sur le transit sédimentaire	
	Limité

Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

Bon. Il s'agit d'un ancien batardeau, seules les culées béton restent.

Justification

L'objectif est le retrait total de l'ouvrage, qui n'est plus associé à aucun usage.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

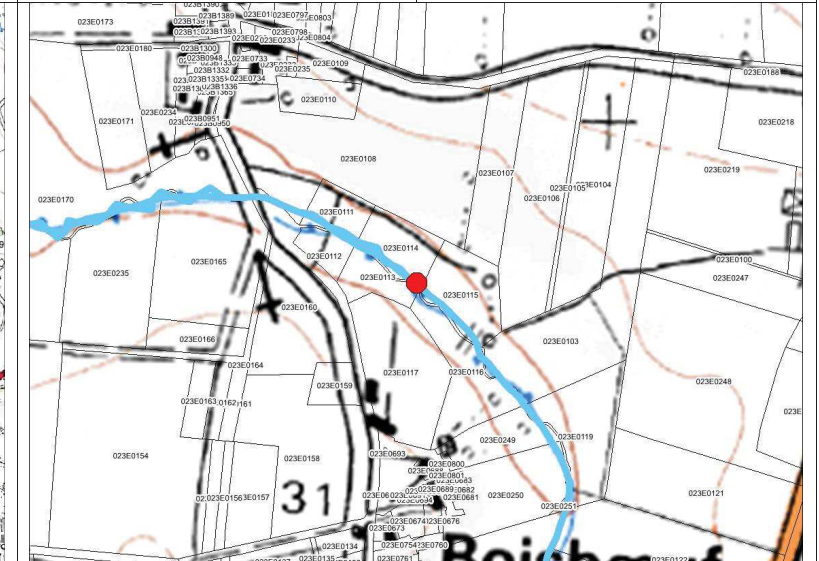
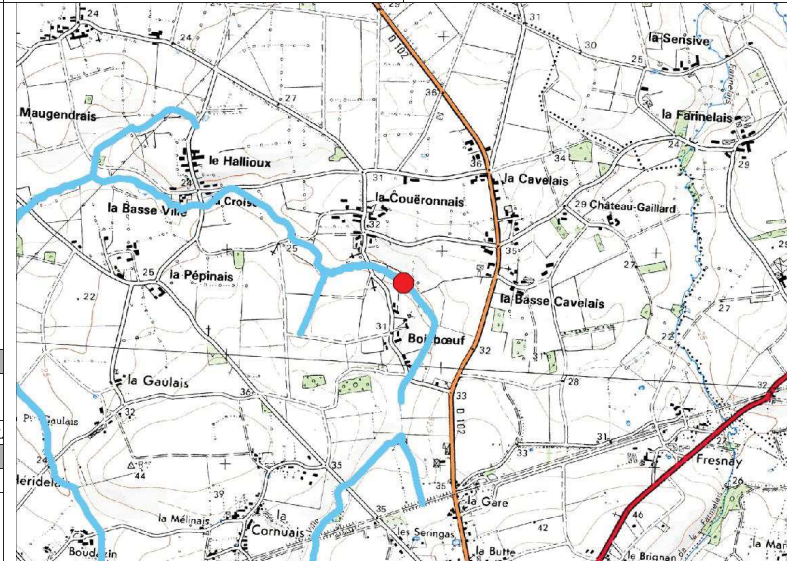
Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Déangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Type de travaux	Effacement Total			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Moulin à Foulon	Ruisseau de Basse Ville	44023 - BOUVRON	Seuil de Boisboeuf	TRAVO4073

Code ouvrage : BAVISHYO19
 Type d'ouvrage : seuil artificiel
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé (m) : 0,40
 Coût prévisionnel (€ HT) : 1000
 Lieu-dit : Boisboeuf

Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière à impact significatif
Holobiotique	Barrière à impact majeur
Impact sur le transit sédimentaire	
	Limité



Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

Moyen. Il s'agit d'un seuil en pierres disposé à l'aval d'un ancien passage a gué.

Justification

L'objectif est le retrait du seuil en pierres.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage

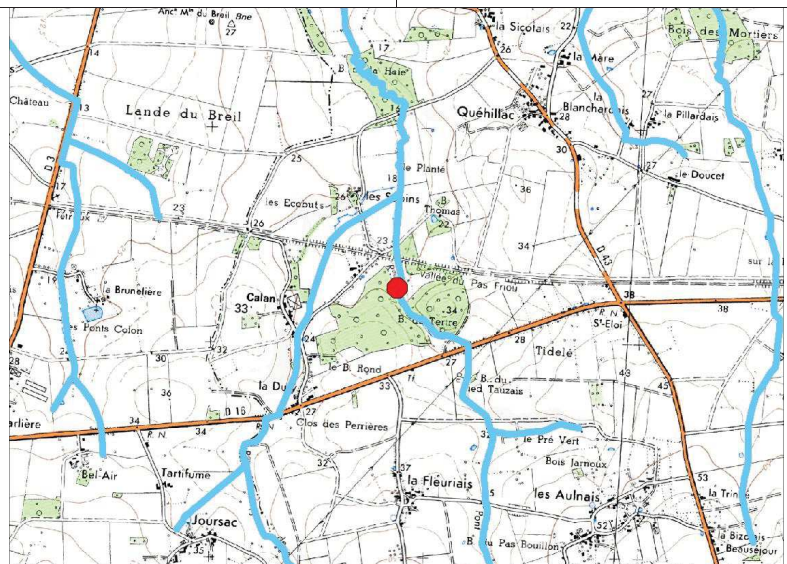
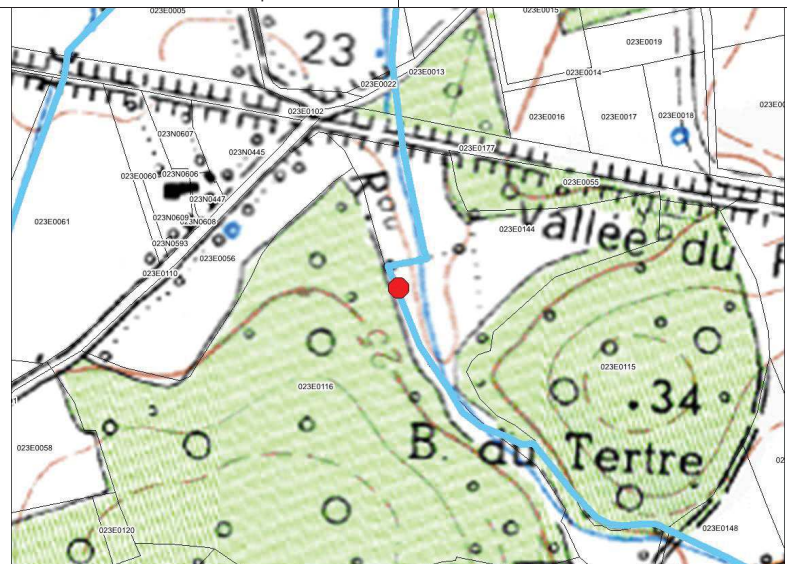


Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

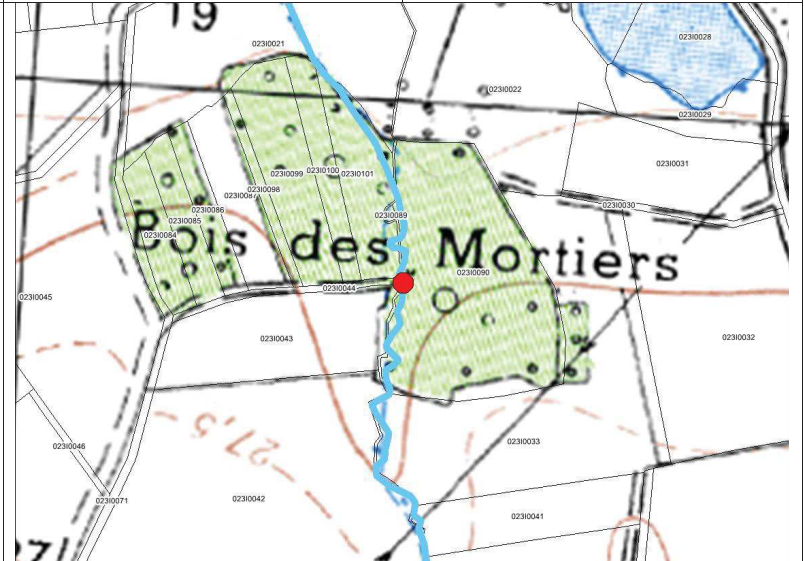
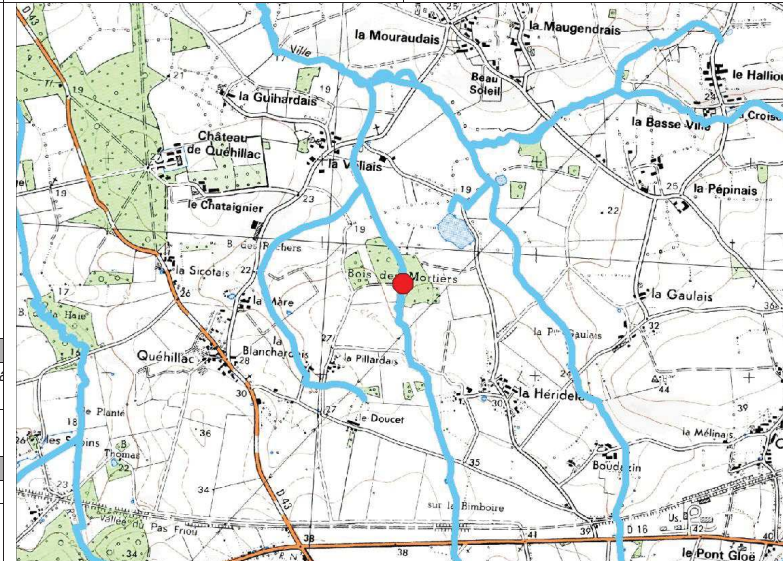
Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Type de travaux		Effacement																	
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux															
Le Moulin à Foulon	Ruisseau du moulin Foulon	44023 - BOUVRON	Passerelle des Sapins	TRAVO2447															
<p>Code ouvrage : MOFOSHYD10 Type d'ouvrage : passerelle Code ROE : Classement liste 1 : Classement liste 2 : Dénivelé (m) : NR</p> <p>Coût prévisionnel (€ HT) : 6500</p> <p>Lieu-dit : Les Sapins</p>																			
<p>Franchissement piscicole</p> <table border="1"> <tr> <td>Anguille</td> <td>Barrière franchissable à impact limité</td> </tr> <tr> <td>Holobiotique</td> <td>Barrière à impact significatif</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Impact sur le transit sédimentaire</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Significatif</td> </tr> </table>		Anguille	Barrière franchissable à impact limité	Holobiotique	Barrière à impact significatif	Impact sur le transit sédimentaire			Significatif	<p>Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention</p> <p><i>Etat de l'ouvrage</i></p> <p>Mauvais. Obstacle dans le cours d'eau.</p> <p><i>Justification</i></p> <p>Il est préconisé le retrait du seuil en pierres.</p> <p>Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage</p>									
Anguille	Barrière franchissable à impact limité																		
Holobiotique	Barrière à impact significatif																		
Impact sur le transit sédimentaire																			
	Significatif																		
<p>Procédure (L.214-1 du CE) :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>D</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td>D</td> </tr> </tbody> </table>						Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	D	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0	D
Rubrique	Seuil	Bilan																	
3.1.1.0		Déclaration																	
3.1.2.0	D																		
3.1.3.0																			
3.1.4.0																			
3.1.5.0	D																		
<p>Incidences et mesures d'accompagnement</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Incidences en phase travaux</th> <th>Incidences en fonctionnement</th> <th>Prescriptions et mesures d'accompagnement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages. </td> <td> Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation). </td> <td> Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge. </td> </tr> </tbody> </table>						Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement	Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.								
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement																	
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.																	

Type de travaux	Effacement			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Moulin à Foulon	Ruisseau du moulin Foulon	44023 - BOUVRON	Seuil en ruine	TRAV01156

Code ouvrage : BIZOPT0003
 Type d'ouvrage : passerelle
 Code ROE :
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé (m) : NR
 Coût prévisionnel (€ HT) : 500
 Lieu-dit : Bois des Mortiers



Franchissement piscicole	
Anguille	Barrière franchissable à impact limité
Holobiotique	Barrière à impact significatif
Impact sur le transit sédimentaire	
	Significatif

Description de l'état de l'ouvrage et justification de l'intervention

Etat de l'ouvrage

En ruine. Obstacle dans le cours d'eau.

Justification

Il est préconisé le retrait du seuil qui ne présente plus aucun usage.
 Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Déangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P7 à P10). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.